



FORMATIONS MODULAIRES CATALOGUE 2021

MAÇONNERIE ET TAILLE DE PIERRE

SOMMAIRE

SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR 3

Qui sont les Compagnons du Devoir ? 3

Chiffres clés 3

Pourquoi se former avec les Compagnons du Devoir ? 3

LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE DANS VOS RÉGIONS 4

RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION 6

FORMATION PAR NIVEAU

Maçonnerie

Niveau Brevet Professionnel 7

 1^{re} année 8

 2^e année 17

Niveau CAP 29

Niveau Titre Professionnel 36

Niveau Titre Professionnel de niveau 4 - Chef d'équipe gros œuvre 44

Niveau Titre Professionnel de niveau 5 - Conducteur de travaux bâtiment et du génie civil 53

Taille de pierre

Niveau Brevet Professionnel 61

 1^{re} année 62

 2^e année 68

Niveau BTMS 73

 1^{re} année 74

 2^e année 80

Niveau CAP 85

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 92

Le contenu de notre catalogue de formation n'a qu'une valeur indicative et non contractuelle.

Les Compagnons du Devoir se réservent le droit de modifier leur programme de formation.

Se former avec les Compagnons du Devoir

QUI SONT LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. En tant qu'organisme de formation initiale et continue, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire que des savoir-être.

NOTRE VOCATION

Accueillir, transmettre et former.

NOTRE ENGAGEMENT

Accompagner les entreprises et leurs salariés dans le développement de leurs compétences.

NOS VALEURS

Solidarité, fraternité et générosité.

OBJECTIF

Proposer des formations de pointe pour permettre aux entreprises et à leurs salariés d'être à la hauteur des enjeux de demain.

CHIFFRES CLÉS



6 500 salariés formés chaque année.



1 984 871 heures de formation pour les salariés d'entreprise.



+ 27 500 entreprises partenaires.



88 % de satisfaction de la pédagogie.

POURQUOI SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

Les Compagnons du Devoir, véritables acteurs de la formation tout au long de la vie auprès des entreprises et de leurs collaborateurs, proposent une gamme de formations sur-mesure qui garantissent le développement et la montée en compétence des salariés.

En démarche constante de réflexion et résolution tournés vers l'avenir, ils transmettent leurs savoir-faire, acquis au fil des siècles, enrichis par leurs travaux prospectifs menés au sein des instituts de métier et de la cellule du Devenir des métiers.

Ils proposent des formations diplômantes ou qualifiantes, connues et reconnues des professionnels.

VOS AVANTAGES

- Vous êtes formé(e) par des professionnels attentifs. Ils répondent à vos exigences en matière de réglementation, de performance et d'évolution technologique.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure. Nos conseillers en formation sont à votre écoute et vous guident dans les démarches administratives.
- Possibilité d'hébergement et de restauration sur place, selon les régions et les disponibilités.

Vous êtes en situation de handicap ?



Déficients moteur



Déficients mentaux



Déficients visuels



Déficients auditifs

Vous bénéficiez d'un accompagnement, par un(e) référent(e) handicap, pour la mise en oeuvre de votre projet professionnel. Il (elle) est à votre écoute et facilitera la relation avec les différent(e)s interlocuteurs(trices) pour favoriser la mise en place de votre projet de formation et d'insertion.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France...

...dans vos régions.



● DIRECTION RÉGIONALE

● CFA

Nos équipes régionales sont à votre écoute pour répondre à vos besoins de formation.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

53, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 Lyon
Tél. : 04 72 19 85 10

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1, rue Jean-Mazen
21000 Dijon
Tél. : 03 80 67 75 93

**BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE**

25, boulevard Copernic
49100 Angers
Tél. : 02 41 27 21 70

GRAND EST

2, rue Wasselonne – CS 70026
67085 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 21 00

HAUTS-DE-FRANCE

118, rue de Babylone
59491 Villeneuve-d'Ascq
Tél. : 03 20 72 53 07

ÎLE-DE-FRANCE

1, place Saint-Gervais
75004 Paris
Tél. : 01 48 87 38 69

NORMANDIE

Ferme Henry
Rue Francis-Poulenc
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 75 67 19

CENTRE-VAL DE LOIRE

25, rue Franche-Comté
37100 Tours
Tél. : 02 47 41 39 39

NOUVELLE-AQUITAINE

76, rue Laroche
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 69 19

OCCITANIE

1, avenue Compagnon du Devoir
34670 Baillargues
Tél. : 04 67 16 08 99

**PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR
CORSE**

184, rue du Docteur-Cauvin
13012 Marseille
Tél. : 04 91 36 50 80

*Pour plus de détails
sur nos formations :*

0 800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe)

commercial@compagnons-du-devoir.com

Récapitulatif de la formation

Maçonnerie

	page	HAUTS-DE-FRANCE		BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE		AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	NORMANDIE	CENTRE-VAL DE LOIRE	GRAND EST		NOUVELLE-AQUITAINE			OCCITANIE		BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE	
		Lille	Nantes	Rennes	Lyon	Tours	Mont-Saint-Aignan	Muizon	Nancy	Strasbourg	Bordeaux	Lamothe-Landerron	Poitiers	La Rochelle	Nîmes	Colomiers	Dijon	Marseille
Maçonnerie																		
Niveau brevet professionnel • 1 ^{re} année	8	✓	✓		✓		✓	✓		✓		✓		✓	✓		✓	✓
Niveau brevet professionnel • 2 ^e année	17	✓	✓		✓		✓	✓		✓		✓		✓	✓		✓	✓
Niveau CAP	30	✓		✓	✓		✓		✓		✓	✓		✓			✓	
Niveau Titre professionnel	37										✓			✓	✓			
Niveau Titre Professionnel de niveau 4 Chef d'équipe gros œuvre	44										✓		✓		✓		✓	
Niveau Titre Professionnel de niveau 5 Conducteur de travaux bâtiment et du génie civil	53										✓							

Taille de pierre

	page	ÎLE-DE-FRANCE		BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	NOUVELLE-AQUITAINE	OCCITANIE
		Champs-sur-Marne	Pantin	Saumur	Lamothe-Landerron	Baillargues
Taille de pierre						
Niveau brevet professionnel • 1 ^{re} année	62			✓		
Niveau brevet professionnel • 2 ^e année	68			✓		
Niveau BTMS Tailleur de pierre • 1 ^{re} année	74					✓
Niveau BTMS Tailleur de pierre • 2 ^e année	80					✓
Niveau CAP Tailleur de pierre	86	✓	✓	✓	✓	✓

MAÇONNERIE

—

NIVEAU
BREVET PROFESSIONNEL

M1

Réaliser différents coffrages

Référence : MD-700891 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie et d'initiatives dans la réalisation de coffrages.
- Prendre en compte la planéité, les dimensions et l'étanchéité.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou conteneurs.
 - Éviter le gaspillage.
- Distinguer les débits et les assemblages du bois :
 - La procédure de la coupe transversale d'une bille de bois.
 - Les différents débits du bois.
 - Les différents assemblages du bois.

- Différencier les types de bois massifs et composés :
 - Les principales caractéristiques des différents bois massifs et des bois composés.
 - Les différents bois massifs courants, composés et agglomérés.
- Identifier les matériels de coffrage, d'étalement et d'échafaudage appropriés à la réalisation d'un ouvrage :
 - La comparaison des caractéristiques techniques.
 - L'identification des besoins disponibles.
 - Le repérage des contraintes du chantier (environnement, compétences, coût).
 - La définition des besoins en fonction de la méthode choisie.
 - La sélection du matériel en fonction de la réglementation et des contraintes du chantier.
- Identifier les coffrages bois :
 - Le choix des bois dont les caractéristiques sont adaptées à l'usage (bois massifs ou reconstitués, prise en compte de l'importance du sens des fibres...).
 - La définition des procédés de coffrage et de décoffrage d'éléments verticaux, horizontaux, inclinés, courbes et/ou gauches en fonction des réemplois.
 - Le dimensionnement à l'aide d'abaque des portées des différents éléments.
- Identifier les coffrages outils :
 - L'exploitation des fiches techniques des fabricants.
 - La définition du mode opératoire de mise en œuvre.
 - Le choix d'un produit de démoulage.
 - Les propositions de traitement de surface ou d'une matrice pour un parement donné.
- Identifier les systèmes de coffrages perdus :
 - Coffrages bois, carton, métal déployé, plancher collaborant.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.



- Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).
- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
- Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Prendre possession du chantier et le maintenir en état.
- Situer son poste de travail sur le chantier.
- La localisation de son poste de travail.
- La mise en œuvre des conditions d'accès à son poste de travail.
- La mise en œuvre des conditions d'approvisionnement.
- L'identification des risques particuliers liés à son poste de travail.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
- L'exploitation du mode opératoire et des documents techniques.
- L'identification pour chaque tâche des quantités de matériels et de matériaux nécessaires.
- L'identification des stocks disponibles sur chantier.
- La définition des manques et des surplus de matériaux et de matériels.
- Fabriquer et installer des coffrages traditionnels simples (poteaux, poutres, linteaux) réutilisables.
- La mise en œuvre du matériel de sécurité pour la réalisation du coffrage.
- La réalisation de différentes méthodes de coffrage (abaque, coffrage perdu, pièce unique, réutilisable...).
- Le traçage et le débitage des bois et des aciers.
- L'assemblage et le réglage des éléments.
- La mise en œuvre du maintien, de la fixation, de l'étalement et du contreventement.
- Contrôler les supports.
- Contrôle avant coulage.
- Mettre en place des coffrages perdus.

M2

Mettre en œuvre les matériaux et la qualité du béton

Référence : MD-700892 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des matériaux et la mise en œuvre d'un béton de qualité.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

- Identifier les différents bétons et leurs caractéristiques.
- Étudier la réglementation appliquée aux bétons.
- Identifier les dispositifs de reprise de bétonnage.
- Distinguer les phénomènes physiques et chimiques intervenant sur les mortiers et les bétons.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Préparer les éléments à contrôler sur chantier ou en laboratoire (éprouvettes, cônes d'Abrams...).
- Mettre en œuvre des coffrages outils.
- Contrôler la qualité d'un béton.
- Contrôler la conformité et la qualité des ouvrages réalisés.
- Analyser la composition d'un mortier ou d'un béton.



M3

Réaliser des finitions et des enduits

Référence : MD-700893 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la préparation des travaux.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Identifier la technologie des enduits.
- Déterminer le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Identifier l'application manuelle et/ou pneumatique d'enduits traditionnels et monocouches.
- Définir les produits à appliquer sur une façade ancienne.
- Définir les produits à appliquer sur une façade neuve.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Réaliser un enduit courant.
- Réaliser un enduit monocouche.
- Appliquer les enduits spéciaux.
- Réaliser un enduit sur des surfaces courbes et/ou gauches.
- Exécuter de petits ouvrages (appuis, seuils, chaperons...).

M4

Réaliser le nivellement d'un terrain et l'implantation d'un ouvrage simple

Référence : MD-700894 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser en autonomie le nivellement d'un terrain.
- Réaliser l'implantation d'un ouvrage simple.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.



Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Identifier les points de référence pour l'implantation d'un ouvrage.
- Appréhender la réalisation d'un relevé précis d'un espace ou d'un ouvrage.
- Identifier les instruments de mesure et d'implantation appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
- Déterminer l'élaboration d'un mode opératoire pour un ouvrage donné.

- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Installer des chaises d'implantation, des repères d'alignement et y maintenir des cordeaux en vue d'implanter un bâtiment simple.
- Utiliser un tachéomètre.
- Préparer, réaliser et contrôler l'implantation d'un ouvrage.

M5

Maçonner la brique de parement

Référence : MD-700895 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la préparation des travaux en adéquation avec les documents de chantier.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

- Déterminer le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Identifier les différentes techniques de maçonnerie et les différents appareillages en briques de parement.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Réaliser une épure et un coffrage d'arc.
- Réaliser les tracés d'arcs.
- Reconnaître les différents appareillages en briques de parement.
- Maçonner :
 - Un mur droit en briques de parement.
 - Un pilier en briques de parement.
 - Des bandeaux en briques de parement.
 - Un mur en briques de parement avec des ouvertures.
 - Un mur en briques de parement intégrant des motifs.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en briques de parement.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.



M6

Réaliser des escaliers simples

Référence : MD-700896 – Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'escaliers simples.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

- Déterminer le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Identifier les matériels de coffrage, d'étalement et d'échafaudage appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
- Appréhender les méthodes de calcul et de traçage d'un escalier droit.
- Distinguer les fondamentaux des ouvrages inclinés (escaliers, rampes).
- Identifier les différents types d'escaliers et leur terminologie.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
- Effectuer le dimensionnement et le tracé d'un escalier droit.
- Réaliser le coffrage d'un escalier droit.
- Réaliser le coffrage d'un escalier balancé.

M7

Appréhender la technologie du bâtiment

Référence : MD-700897 – Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Distinguer la technologie de chaque ouvrage du bâtiment.
- Identifier les différents types d'ouvrages rencontrés dans le bâtiment et leur méthode de fabrication.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Distinguer les ouvrages courants du bâtiment et leurs fonctions :
 - Les finitions.
 - Le clos et le couvert.
 - Les équipements techniques.
 - Les structures.
- Les divisions et les circulations, les planchers, les plafonds.
- Définir les généralités et la terminologie des différents types :
 - d'appuis de fenêtre et de seuils de porte.
 - d'arcs et de voûtes.
 - de linteaux.
 - de poutres.
 - de chapes.
 - de poteaux.
 - de corniches et éléments de couronnement.
 - de cuvelages



MAÇONNERIE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année

BÂTIMENT

- Identifier les différents types de charpentes courantes avec leurs terminologies :
 - La toiture.
 - Les fermes.
 - Les fermettes industrialisées.
 - La charpente.
 - Les pannes.
- Déterminer les différents types de couvertures courantes avec leurs terminologies :
 - Les toitures végétales.
 - Les toitures en matières minérales.
 - Les toitures bois.
 - Les toitures en métaux.
 - Les toitures en produit bitumeux.
 - Confort du bâtiment.
 - Accessibilité du cadre bâti.
 - Accessibilité des personnes.
 - Confort acoustique.
- Distinguer les différents systèmes constructifs en maçonnerie et en gros œuvre :
 - Les systèmes constructifs traditionnels, mixtes et préfabriqués.
- Identifier les différentes fondations et leurs rôles :
 - Les semelles de fondations.
 - Les semelles isolées et filantes.
 - Les dessins de fondations.
- Définir les différents murs et leurs rôles :
 - La terminologie.
 - La coupe verticale.
 - L'étude des éléments constitutifs.
 - Les différents types de blocs (y compris les blocs de fibres végétales).
 - Le panneau de façade préfabriqué.
- Identifier les principes de construction parasismique :
 - Les principes généraux de construction parasismique.
 - La définition des fondations parasismiques.
 - Les règles constructives en zone sismique.
- Énoncer les différents types de chaînages :
 - Les chaînages horizontaux/verticaux.
 - Qu'est-ce qu'un chaînage - À quoi cela sert ?
 - L'identification des différents types de chapas.
- L'identification des différents types de poutres.
- Citer les différents planchers en béton armé et leurs rôles :
 - Les différents planchers dans leur généralité.
 - Les planchers à dalle pleine.
 - Les planchers à corps creux et les poutrelles.
- Déterminer les différents dallages et leurs rôles :
 - Les dallages en béton sur terre-plein.
 - La dalle armée sur terre-plein.
 - Les dallages à usage d'habitation.
- Identifier les différents types de baies, menuiseries et protections solaires :
 - Les fenêtres.
 - Les baies et les menuiseries.
 - La représentation sur dessins.
 - Les portes.
- Nommer les ouvrages d'aménagement intérieur :
 - Les escaliers.
 - Les cloisons de distribution et de doublage.
 - Les menuiseries intérieures.
 - Les plafonds.
 - L'agencement.
- Identifier les principales finitions :
 - Les enduits extérieurs/intérieurs.
 - Les revêtements de sol et de mur.
 - Les peintures.
- Distinguer les équipements techniques du bâtiment :
 - Les installations électriques.
 - Les climatisations et le traitement de l'air.
 - L'installation thermique.
 - L'installation sanitaire.
 - Les équipements communicants.
 - Les installations classées pour la protection de l'environnement : chaufferies de + 2MW...
- Identifier les différents types de bâtiments et leurs classements :
 - Les bâtiments d'habitation : maisons individuelles, logements collectifs...
 - Les bâtiments recevant du public : centres commerciaux, cinémas, théâtres...
 - Les bâtiments relevant du code du travail : usines, bureaux, entrepôts...
 - Les immeubles de grande hauteur.



M8

Lire des plans et connaître les principes de construction

Référence : MD-700898 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Se repérer, en autonomie, sur un plan.
- Reconnaître la nature des ouvrages.
- Extraire les informations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier le vocabulaire de l'architecture.
- Distinguer les techniques de dessins et de croquis.
- Analyser les conventions, les représentations et les symboles lors de la réalisation d'un dessin.

- Étudier les différents systèmes constructifs en maçonnerie et en gros œuvre.
- Développer les connaissances pour rechercher des informations sur un plan.
- Étudier les principes de construction parasismique.
- Acquérir les connaissances pour exploiter un dossier de chantier pour la réalisation d'un ouvrage.
- Étudier la lecture d'un plan de coffrage et d'armatures simples.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Décoder et exploiter les différents plans d'architecture, un dessin et un croquis.
- Décoder et exploiter les différents plans d'exécution et de détail.
- Décoder et exploiter les plans de gros œuvre en béton armé.
- Dessiner un plan de bâtiment.
- Dessiner une coupe de bâtiment.
- Réaliser un dessin de détail à main levée avec le matériel adéquat.

M9

Réaliser des croquis, des dessins et des relevés

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans le relevé d'ouvrages et la production des documents exploitables pour l'étude et/ou la réalisation de travaux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier

d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Définir les techniques de réalisation d'un relevé.
- Identifier les méthodes de relevé d'un profil sur site d'une moulure, d'une corniche, etc.
- Appréhender les méthodes de décodage et d'exploitation d'un dessin et d'un croquis.



- Identifier les conventions, les représentations et les symboles lors de la réalisation d'un dessin.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Reproduire à main levée la perspective de volumes simples (poteaux de clôture, maison).
- Reproduire des ouvrages courants à main levée.

- Réaliser un dessin de détail avec le matériel de dessin et à main levée.
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Dessiner une coupe de bâtiment.
- Dessiner un plan de bâtiment.
- Établir ou compléter un avant-métré, un métré ou un attachement.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.

M10

Utiliser l'informatique dans l'environnement professionnel de la maçonnerie

Référence : MD-700900 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de l'outil informatique.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les fonctions de base de son ordinateur.
- Définir l'utilisation d'un service ou d'un logiciel de messagerie électronique et la communication par e-mail.
- Appréhender les principes de CAO/DAO.
- Distinguer les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte (Word, Writer).

- Distinguer les fonctions de base d'un tableau (Excel, Calc).
- Distinguer les fonctions de base d'un logiciel de présentation (PowerPoint, Impress).
- Énoncer l'organisation de ses fichiers et de ses dossiers, puis sauvegarder ses données.
- Distinguer les fonctions éditer/modifier une image ou une photo (Photoshop, GIMP...).
- Comprendre la navigation sur Internet et rechercher des informations.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel de DAO pour imprimer un plan.
- Dessiner des éléments architecturaux en 2 dimensions avec AutoCAD.
- Construire ou compléter un tableau sur ordinateur dans un cadre professionnel (Excel ...).
- Rédiger ou compléter un texte sur ordinateur dans un cadre professionnel (Word...).



M11

Dessiner et lire des plans d'ouvrages BA

Référence : MD-700901 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender la normalisation des plans d'exécution.
- Extraire d'un plan les informations nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les conventions, les représentations et les symboles lors de la réalisation d'un dessin.

- Appréhender la recherche d'informations sur un plan.
- Identifier les méthodes de décodage et d'exploitation des différents plans d'architecture.
- Étudier la lecture d'un plan de coffrage et d'armatures simples.
- Appréhender les méthodes de décodage et d'exploitation : les différents plans d'exécution et de détail.
- Appréhender les méthodes de décodage et d'exploitation : les plans de gros œuvre en béton armé.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Réaliser un dessin de détail avec le matériel de dessin et à main levée.
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Dessiner un plan de bâtiment.

M12

Réaliser des armatures pour des ouvrages BA

Référence : MD-700902 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser des armatures d'après un plan.
- Positionner des armatures d'après un plan.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Identifier les armatures.
- Expliquer les principes de construction parasismique.
- Concevoir une méthodologie pour réaliser les dossiers.

PRATIQUE

- Débitier, façonner et assembler les armatures.
- Réaliser des armatures complexes et/ou sur mesure.
- Poser et caler les armatures (barres, châssis, treillis soudé).
- Positionner les aciers en attente.

M1

Préparer les travaux à partir d'un dossier de chantier de gros œuvre

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la préparation des travaux en adéquation avec les documents de chantier de gros œuvre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
- Contexte administratif et juridique :
 - Connaissance de la réglementation : DTU, certification et marquage produit (FDES, Acermi...).
- Définir les besoins en main-d'œuvre, matériaux, matériels et sous-traitants :
 - La composition d'une équipe (MO interne, sous-traitance).
 - Le calcul des consommations et du crédit d'heures pour une partie d'ouvrage.
 - L'optimisation de l'utilisation du matériel (cyclage, rotation...).
 - Le quantitatif et son découpage en ouvrages élémentaires : matériaux, temps unitaires...
 - La gestion des commandes et des stocks de matériaux.
- Identifier un bon de commande et un bordereau de livraison :
 - Les mentions obligatoires sur le bon de commande.
 - Le bordereau de livraison.
 - Les mentions obligatoires sur le bordereau de livraison.
- Étudier le choix des engins :
 - Les engins de manutention appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
 - Les engins de terrassement et de compactage appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
 - Les engins et les moyens de levage appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
 - Les matériels de coffrage, d'étalement et d'échafaudage appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
 - La sélection du matériel en fonction de la réglementation et des contraintes du chantier.
 - L'identification des besoins disponibles.
 - La comparaison des caractéristiques techniques.
 - Le repérage des contraintes du chantier (environnement, compétences, coût).
 - La définition des besoins en fonction de la méthode choisie.
- Appliquer les règles de circulation routière dans son activité :
 - Limite de charge des véhicules, réglementation, arrimage et équilibrage des charges, aménagement et entretien des véhicules.
 - Occupation de voirie : signalisation temporaire de chantier, protection des tiers.



- Étudier le choix des équipements de protection individuelle et collective (EPI/EPC) appropriés à la réalisation d'un ouvrage :
 - Les moyens de protection existants.
 - La sélection du matériel en fonction de la réglementation et des contraintes du chantier.
 - Les moyens de signalisation sur le chantier.
 - La comparaison des caractéristiques techniques des équipements de protection.
 - Les risques individuels et collectifs.
 - Définir une solution de réalisation d'ouvrages singuliers :
 - L'inventaire des risques (qualité, sécurité, environnement).
 - Les moyens de prévention adaptés.
 - La formalisation des modes opératoires.
 - L'identification/caractérisation des éléments qui nécessitent une étude particulière.
 - La définition et la justification des besoins en main-d'œuvre et en matériels.
 - La définition et l'ordonnancement des tâches élémentaires.
 - Étudier le choix d'un mode de production et d'approvisionnement du béton :
 - Les contraintes liées au chantier.
 - La comparaison des modes d'approvisionnement.
 - Les critères de choix : qualité/technicité, coût, moyens et espaces nécessaires, etc.
 - Les différents modes d'approvisionnement et de fabrication du béton.
 - Le choix du mode d'approvisionnement.
- PRATIQUE**
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
 - Organiser et suivre l'avancée des travaux.
 - Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes ;
 - La sécurité et la protection des biens ;
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).
- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Effectuer une reconnaissance du site et de son environnement :
 - L'environnement du chantier.
 - Le relevé des caractéristiques utiles à la réalisation des travaux.
 - Déterminer les zones de cantonnement et de circulation sur le plan d'installation de chantier (PIC) :
 - Les raccordements aux réseaux (eau, électricité, égouts).
 - Les différents locaux constituant les cantonnements (dimension, position).
 - Les zones de circulation et la signalisation de chantier.
 - Réaliser un plan d'installation de chantier (PIC) à partir du dossier :
 - L'élaboration et la mise au propre du plan d'installation de chantier.
 - Le dossier d'installation de chantier.
 - La définition et le dimensionnement des installations de chantier.
 - Le positionnement des installations.
 - Les voies de circulation et la signalisation.
 - Élaborer un mode opératoire pour un ouvrage donné :
 - L'inventaire des moyens disponibles.
 - L'inventaire des tâches et des opérations.
 - Le choix d'une méthode d'exécution et les variantes possibles.
 - Le mode opératoire.
 - Établir les procédés de réalisation d'un ouvrage du bâtiment :
 - Un récapitulatif des procédés retenus.
 - La comparaison des procédés de réalisation (avantages et inconvénients).
 - Le choix du procédé de réalisation.
 - Les critères de choix : qualité/technicité, coûts, moyens nécessaires, délais...
 - L'inventaire des procédés de réalisation adaptés à un ouvrage donné.



M2

Planifier et gérer un chantier

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la planification et la gestion d'un chantier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
- Analyser le déroulement d'un chantier :
 - L'adaptation des moyens disponibles pour l'évolution du chantier.
 - Les comptes-rendus de réunion de chantier.
 - Le pointage de l'avancement des travaux.
 - Le bilan journalier et/ou hebdomadaire (approvisionnement, location, consommation, etc.).
- Définir la démarche qualité d'une entreprise de BTP :
 - Les indicateurs de qualité et les outils de mesure et de suivi de la qualité.
 - Les acteurs de la démarche qualité dans une entreprise du bâtiment.
 - La définition et les principes de la démarche qualité.
 - Les critères d'appréciation de la qualité (qualitatifs, quantitatifs).
 - La notion d'autocontrôle.
- Définir un rapport de chantier :
 - Les rôles et les usages du rapport de chantier.
 - Les points à intégrer dans le rapport de chantier.
 - Les règles, le vocabulaire et les outils de rédaction du rapport de chantier.
- Identifier les écarts sur un chantier et ajuster les ressources :
 - L'analyse des écarts de matériels, de matériaux, de main-d'œuvre et de solutions d'ajustement.
- Définir le travail à réaliser par son équipe dans le planning :
 - Les pièces écrites et graphiques (compte-rendu, planning...)
 - La définition du temps d'exécution pour chaque tâche.
 - L'identification des contraintes liées aux autres intervenants sur le chantier.
 - La répartition des tâches avec la hiérarchie et l'application des consignes.
 - La définition du calendrier d'exécution.
- Définir un cyclage de réalisation d'ouvrages répétitifs :
 - La planification des activités journalières (grue, équipe).
 - La définition pour chaque jour des ouvrages à réaliser, du matériel, de la main-d'œuvre.
 - Le repérage des points singuliers des réalisations.
 - La quantification des ouvrages élémentaires, du délai de réalisation prévisionnel du cycle.
 - La production des documents d'exploitation (plan ou cahier de cycle, matériel, MO).



- Définir le phasage de réalisation de l'ouvrage :
 - Les moyens matériels et humains nécessaires pour chaque phase.
 - La détermination du délai prévisionnel de réalisation.
 - L'ordonnancement des différentes phases de réalisation.
 - La fragmentation de l'ouvrage en ensembles et sous-ensembles, quantification de chacun.
 - La formalisation de la solution sous forme de planning.
 - Connaissances des objectifs du planning.
 - Connaissances des différentes techniques de planning : de GANTT, encadrée, de PERT.
- Étudier les méthodes de réception de l'ouvrage en fin de chantier :
 - Les réserves et le suivi des levées de réserve.
 - Les effets de la réception.
 - La démarche des différentes réceptions.
 - Les textes de référence - le déroulement type d'une réception d'ouvrage.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).

À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.

Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.

Planifier les travaux d'un chantier gros œuvre :

- La chronologie d'exécution des travaux de gros œuvre.
- L'élaboration des différents calendriers prévisionnels de travaux (MO, matériel, préfa).
- L'élaboration du calendrier des travaux prévisionnels d'exécution du gros œuvre.
- Les dates clés et le découpage de la réalisation de l'ouvrage en tâches élémentaires.
- La formalisation des différents calendriers.
- Planifier un chantier BTP :
 - La décomposition d'une réalisation en tâches élémentaires.
 - Les paramètres et les contraintes devant être pris en compte dans un planning.
 - La définition du calendrier d'exécution des travaux.
 - Les incidences de l'ordonnancement des tâches.
 - Les principes d'élaboration d'un planning (général ou particulier).
- Maîtriser les plannings de travaux (GANTT, PERT) :
 - La réalisation du planning.
 - La prise en compte des différentes contraintes.

M3

Réaliser les terrassements et les réseaux enterrés

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation de terrassements et de réseaux enterrés.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.



- Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
 - Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
 - Identifier les différentes natures des sols et leurs propriétés :
 - Les différentes natures de sols.
 - Les résistances à la compression de ces sols
 - Analyser la classification d'un sol d'après les sondages et les essais :
 - Les sondages de sols : détection de l'eau, nappe phréatique, forages, prélèvements.
 - La présentation d'un rapport ou d'une étude géotechnique simple.
 - Les essais de sols : granulométrie, teneur en eau, compactage, portance, argilosité.
 - L'identification et le classement d'un sol (tableaux de classification)
 - La présentation des principaux types de sols régionaux et en France.
 - Identifier les dispositifs de soutènement :
 - Les différents types de soutènement.
 - La définition du soutènement des terres.
 - Les propriétés des différentes terres.
 - Identifier les systèmes de cuvelages.
 - Étudier le choix et la conception du mode de terrassement adapté aux contraintes du site.
 - Les différentes méthodes de terrassement.
 - Le repérage des contraintes du site.
 - Le choix d'une méthode de terrassement en fonction des contraintes du site/de l'ouvrage.
 - La définition du matériel de terrassement.
 - Les règles de sécurité.
 - Identifier les réseaux d'assainissement, leurs composants et leur fonctionnement.
 - Les rôles et les fonctions des réseaux d'assainissement.
 - Les réseaux d'eaux usées (EU).
 - Les réseaux d'eaux vannes (EV).
 - Les réseaux d'eaux pluviales (EP).
 - Les réseaux unitaires et collectifs.
 - Le fonctionnement des éléments d'un réseau d'assainissement.
 - Distinguer les différentes fondations, leurs rôles et les méthodes de mise en œuvre des fondations.
 - Les semelles de fondations.
 - Les semelles isolées et filantes.
 - Les dessins de fondations.
 - Déterminer les procédés de réalisation de fouilles.
 - Le choix des outils et du matériel en fonction du terrain.
 - La mise en sécurité du site et le balisage des fouilles.
 - Le suivi du terrassement (dimension, profondeur), réception et réglage manuel du fond de fouille.
 - Le traitement et la gestion des déblais.
 - Le repérage des réseaux existants.
 - Étudier le choix des engins de terrassement et de compactage appropriés à la réalisation d'un ouvrage.
 - La définition des besoins en fonction de la méthode choisie.
 - Le repérage des contraintes du chantier (environnement, compétences, coût).
 - L'identification des besoins disponibles.
 - La comparaison des caractéristiques techniques.
 - La sélection du matériel en fonction de la réglementation et des contraintes du chantier.
- ### PRATIQUE
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
 - Organiser et suivre l'avancée des travaux.
 - Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).
- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
- Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Préparer et contrôler l'exécution des travaux de terrassement.
 - L'emprise du terrassement.
 - La localisation des réseaux et des ouvrages souterrains existants.
 - Le décapage et la mise en dépôt de la terre végétale.
 - Les méthodes de terrassement (excavation et évacuation).
 - La sécurité et les nuisances liées au terrassement.
 - Réaliser des réseaux enterrés.
 - L'implantation et le tracé des réseaux.
 - Les travaux de terrassement.
 - La pose des réseaux.
 - La réalisation d'ouvrages annexes et le raccordement aux réseaux.
 - L'autocontrôle de la réalisation des réseaux.



- Mettre en place un réseau de canalisation.
 - La préparation du lit de pose.
 - La mise en place des éléments (regards, siphons, etc.).
 - La mise en place de tuyaux.
 - Le raccordement sur des réseaux existants.
- Le remblaiement d'un réseau de canalisation (enrobage, filet avertisseur, compactage).
- Contrôler, nettoyer et rénover un réseau d'assainissement.

M4

Réaliser des implantations complexes

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'implantations complexes.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.

- Repérer les méthodes pour décoder et exploiter différents plans.
 - Les différents plans en rénovation, réhabilitation et restauration.
 - Les plans de béton armé complexes, d'ouvrages d'art, de génie civil.
- Définir le traçage d'un ouvrage courbe ou gauche.
 - Les méthodes de tracés sur site.
 - Les méthodes de tracés de courbes et d'éléments gauches.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).

À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.

Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.

- Implanter un ouvrage complexe avec les méthodes traditionnelles.
- Utiliser un tachéomètre pour implanter un ouvrage et effectuer le relevé d'un ouvrage existant.
 - Exploitation du plan d'implantation et export de points vers le tachéomètre.
 - La mise en station d'un tachéomètre au-dessus d'un point au sol.
 - Les mesures de distance sans réflecteur afin de mesurer des points inaccessibles.
- Exploiter les données du relevé par tachéomètre pour dessiner l'ouvrage relevé.
- Réaliser le nivellement direct/indirect d'un terrain.
- Élaborer un plan topographique.
 - La mise en œuvre des méthodes de réalisation.



M5

Maçonner des murs courbes

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la maçonnerie de murs courbes.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les tracés des arcs.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).

- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
- Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Maçonner :
 - Un mur en blocs creux ou pleins avec des ouvertures.
 - Un mur en briques de construction avec des ouvertures.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en blocs creux ou pleins.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en briques de construction.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en briques de parement.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en blocs collés.
 - Un mur en blocs collés avec des ouvertures.
 - Un mur en briques de parement intégrant des motifs.
 - Un mur complexe (courbe, gauche, etc.) en pierre.
- La préparation du poste de travail (balise, pige, approvisionnement).
- La préparation du mortier.
- Le positionnement des éléments et l'appareillage.
- L'application de l'aplomb, l'alignement et les cotes brutes.
- La réalisation des jointoiements.

M6

Réaliser des escaliers complexes

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'un escalier complexe.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi

en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.



- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
- Étudier les procédés de traçage d'un escalier en U ou en fer à cheval et d'un escalier hélicoïdal.
 - Les techniques de tracés en salle ou sur chantier.
 - Les méthodes de tracés.
 - Le calcul de l'escalier.
- Définir un mode opératoire et sa rédaction selon la réalisation d'un ouvrage dans le bâtiment.
 - L'inventaire des matériels et du personnel à disposition.
 - La lecture des documents techniques.
 - L'élaboration, sous la forme d'une liste exhaustive, de la chronologie des opérations.
 - Les différentes pièces du dossier de définition (PPSPS, CCTP), etc.
- Étudier les documents liés à la réalisation de :
 - Plans et pièces écrites du chantier pour la partie à réaliser.
 - Plans d'exécution des ouvrages.
 - Plannings.

- Fiches techniques (matériaux et matériels).
- Modes opératoires et PPSPS.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
 - Organiser et suivre l'avancée des travaux.
 - Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).
- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
- Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Fabriquer et installer des coffrages traditionnels complexes (inclinés, courbes, gauches).
 - La mise en œuvre du maintien, de la fixation, des étaitements et du contreventement.
 - L'assemblage et les réglages des éléments.
 - Le traçage et le débitage des bois et des aciers.
 - L'application des méthodes de coffrage (abaques...)
 - L'utilisation du matériel de sécurité pour la mise en œuvre du coffrage.
 - Effectuer le coffrage d'un escalier avec un garde-corps incorporé.
 - La réalisation d'une rampe d'appui :
 - Prolongeant le mur d'échiffre ou reposant sur un limon.
 - Coffrée et coulée avant la réalisation de l'escalier.
 - Coffrée et coulée après la réalisation de l'escalier.
 - Réaliser un escalier hélicoïdal en béton.
 - Réaliser un escalier de forme complexe en béton.

M7

Analyser le fonctionnement structurel d'un bâtiment

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Savoir définir la descente de charges dans un bâtiment.
- S'initier à la résistance des matériaux.
- Prendre des initiatives pour l'analyse structurelle d'un ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.



Programme de formation

THÉORIE

- Caractéristiques scientifiques des matériaux.
 - Notions de propriétés physiques et chimiques des matériaux de construction.
 - Phénomène de prise des liants hydrauliques et aériens.
 - Notions sur les réactions chimiques des matériaux de construction.
- Analyser et étudier un ouvrage du bâtiment.
 - L'analyse fonctionnelle d'une construction gros œuvre, second œuvre.
 - L'analyse fonctionnelle d'une infrastructure, superstructure.
 - Les charges permanentes, d'exploitation et surcharges climatiques.
 - La descente de charge (notions).
- Décrire le fonctionnement mécanique de la structure du bâtiment.
 - Les éléments de structure porteuse d'un bâtiment (nature, état si structure existante).
 - Le cheminement des forces.
 - Le relevé des dimensions principales (trame, portée).
- Les liaisons externes et internes.
- Les actions mécaniques (nature et mode d'application).
- Étudier l'équilibre d'un système de forces.
 - Les systèmes de force.
 - L'équilibre d'un solide.
 - La résultante de plusieurs forces.
 - Le centre de gravité.
 - L'équilibre d'un système par méthode graphique ou analytique.
- Analyser les forces auxquelles un élément de structure est soumis.
 - Les forces de traction, compression, flexion, cisaillement.
 - Les notions de contrainte et de pression sur les éléments de structure.
 - L'identification des zones soumises aux différentes forces.
 - Le calcul d'une contrainte ou d'une pression.

PRATIQUE

- Appliquer les techniques de calcul liées au fonctionnement mécanique de la structure du bâtiment.
- Appliquer les méthodes à la réalisation des tests sur éprouvette.

M8

Mettre en œuvre les techniques de réhabilitation

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la mise en œuvre des techniques de réhabilitation.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
- Enjeux énergétiques et environnementaux.
 - Implications sur le bâti existant.



- Étudier les principales pathologies du bâtiment.
 - Les méthodes d'investigation pour identifier les désordres et leurs causes.
 - Le repérage des désordres sur le bâtiment.
 - Les différentes pathologies et leurs conséquences (neuves et anciennes).
 - Les différents types de désordres (humidité, parasites, pollution, malfaçon, faiblesse).
 - Déterminer les techniques de rénovation et de réhabilitation à mettre en œuvre.
 - Les méthodes et les matériels employés en rénovation-réhabilitation.
 - Les méthodes d'intervention en milieu occupé.
 - La distinction des éléments porteurs et de remplissage.
 - Les techniques de rénovation-réhabilitation.
 - Définir l'organisation du chantier pour des travaux sur un bâtiment ancien/existant.
 - Les propositions de solutions alternatives.
 - Les méthodes d'organisation de chantier.
 - Les règles de sécurité spécifiques aux travaux sur bâtiment existant.
 - L'état des lieux et de repérage des contraintes liées aux travaux sur un bâtiment existant.
 - La sécurisation des postes de travail.
 - Analyser les systèmes constructifs du bâti ancien.
 - L'histoire des techniques et des outils dans le bâti ancien.
 - Les nouvelles techniques d'intervention, biominéralisation, nettoyage laser...
 - L'évolution de l'outillage manuel, électrique, pneumatique...
 - L'évolution des techniques de fabrication et de réalisation : robot de taille...
 - Le choix des outils en fonction du travail et de la matière.
 - Recenser les différentes étapes de la construction et les modifications apportées.
 - Les indices de mise en œuvre.
 - Les indices architecturaux.
 - Les solutions techniques compatibles avec les contraintes historiques et esthétiques.
 - Les techniques de mise en œuvre du bâti ancien.
 - Les matériaux particuliers du bâti ancien.
 - Les caractéristiques principales du bâtiment : lieu, taille, fonction, transformations.
 - L'implantation du bâtiment dans son environnement.
 - Définir les méthodes de déconstruction, de reconstruction/consolidation d'un ouvrage.
- ### PRATIQUE
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
 - Organiser et suivre l'avancée des travaux.
 - Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).
- À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.
- Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.
- Déterminer, trier et stocker les matériaux à réemployer.
 - L'identification de l'ensemble des matériaux à conserver.
 - La mise en œuvre des modes de conservation des matériaux à réemployer.
 - Le tri des matériaux de déconstruction selon leur nature, leur état et leur provenance.
 - Réaliser le changement d'un bloc en tiroir dans un mur.
 - Reproduire une technique de construction.
 - Nettoyer un parement, une façade.
 - Ragréer les épaufrures et les parties dégradées d'une pierre, d'une brique.
 - La mise en place d'une armature sur une pierre.
 - Le choix du produit de ragréage adapté à la nature de la pierre.
 - L'application du produit de ragréage.
 - Réaliser des reprises en sous-œuvre (ouverture dans un élément porteur vertical ou horizontal).
 - Les différentes méthodes de reprise en sous-œuvre (béton armé, matériaux traditionnels, éléments structurants).
 - Les modes opératoires.
 - Les techniques de terrassement.
 - Les règles de sécurité et d'équipements de protection associés.
 - Préparer un béton de terre ou de chaux.
 - Réaliser la déconstruction, la dépose ou le percement d'un élément.



M9

Encadrer une équipe de chantier

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Communiquer auprès d'une équipe de chantier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé d'une durée minimum de 3 ans.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Différencier les documents :
 - Les plans, les plannings, les fiches techniques, les modes opératoires et le PPSPS.
- Acquérir les méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques professionnels :
 - Le décret du 8 janvier 1965 modifié et les textes d'application.
 - Le CCTP.
 - Les plans d'exécution des ouvrages, les fiches techniques, de données et de sécurité.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchets de chantier :
 - Les plannings d'intervention, les délais d'exécution, les contraintes spécifiques liées aux matériaux et aux produits.
 - Le PPSPS.
 - Les bennes et/ou les conteneurs.
- Analyser le comportement professionnel en entreprise.
 - Les enjeux du bon comportement de chacun (apprenti, salarié) pour le client et l'entreprise.
 - Les règles de droit du travail, de sécurité et d'hygiène.

- Les règles de politesse et de civilité.
- Les principes de communication écrite/orale et de correspondance.
- Définir le travail à réaliser par son équipe dans le planning.
 - Les pièces écrites et graphiques (compte-rendu, planning...).
 - La définition du temps d'exécution pour chaque tâche.
 - L'identification des contraintes liées aux autres intervenants sur le chantier.
 - La répartition des tâches avec la hiérarchie et l'application des consignes.
 - La définition du calendrier d'exécution.
- Étudier la transmission des consignes et des ordres en interne dans l'entreprise.
 - Le rôle de la communication en interne dans l'entreprise.
 - Les moyens de communication en interne dans l'entreprise.
 - Les personnes internes et leurs attentes.

PRATIQUE

- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Assurer :
 - La sécurité et la santé des personnes.
 - La sécurité et la protection des biens.
 - Le respect de l'environnement (nuisances, gestion des déchets...).

À chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué.

Après utilisation, les matériels sont nettoyés et entretenus.

- Rendre compte de son activité à l'oral et à l'écrit.
 - Les règles de communication orale et écrite pour échanger des informations.
 - Le choix des moyens de communication selon les messages, les destinataires et le mode de diffusion.
 - Le vocabulaire à utiliser selon l'interlocuteur.
 - Définition des points à communiquer liés à sa propre activité ou à celle des autres.
 - La rédaction d'un rapport d'activité, un compte-rendu, une commande, une note...
 - Les modalités de consignes des informations dans les différents registres (sécurité, commande, livraison).



MAÇONNERIE

Niveau brevet professionnel 2^e année

BÂTIMENT

- Décrire une solution technique ou une situation de chantier à l'oral et à l'écrit.
 - Les méthodes de présentation d'une solution technique.
 - Les méthodes de présentation d'une situation de chantier.
 - Les différents points à transmettre à l'interlocuteur.
 - La définition, le recueil des informations ou les consignes nécessaires à la poursuite de travaux.
 - L'organisation et la mise en forme des informations.
- Effectuer une synthèse et classer les informations.
 - La hiérarchisation et la structure d'un message.
 - Les modalités de transmission d'une information percutante.
 - Le recueil de l'information à l'écrit et à l'oral.
 - La méthodologie de la note de synthèse.
- Communiquer avec sa hiérarchie.
 - Le compte-rendu par écrit ou oral (de la réunion de chantier, des anomalies relevées, des refus de réception des supports).
 - La communication avec sa hiérarchie, les membres de son équipe, ses collègues...
 - Les informations des fiches internes à l'entreprise.
 - La transmission des documents à la hiérarchie.
 - L'alerte en cas d'événements imprévus : problème technique, accident du travail, météo...
- Le signalement des visites des organismes d'hygiène, de prévention, de sécurité du travail.
- La représentation de l'image de l'entreprise.
- Organiser et préparer l'intervention de son équipe.
 - Les contrôles avant l'intervention (avancement, approvisionnement, réception des supports).
 - La préparation et l'installation du poste de travail.
 - L'organisation et la répartition des tâches.
 - Le maintien de la propreté du poste de travail.
- Assurer la maintenance du matériel.
 - Contrôler l'état du matériel.
 - Replier le matériel en vue d'une utilisation ultérieure.
- Animer une équipe de chantier.
 - L'identification de ses interlocuteurs et leurs fonctions (équipe, autres intervenants...).
 - L'exposition d'une situation de chantier et établir un dialogue, dégager des conclusions.
 - L'exécution des décisions et la gestion des temps.
 - L'explicitation de l'intervention à chaque membre de l'équipe : montrer une technique de mise en œuvre.
 - La réponse à un problème rencontré sur le chantier.

MAÇONNERIE

—

NIVEAU CAP



M1

Découvrir le métier de maçon et son environnement

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender le vocabulaire et l'environnement du maçon.
- S'initier au dessin technique.
- Situer son travail dans un planning.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Appliquer les règles de projection orthogonale.
- Identifier le matériel à dessin.
- Identifier la normalisation du dessin de bâtiment.

- Distinguer des informations sur un plan.
- Identifier les qualifications, garanties et responsabilités dues par l'entreprise.
- Appréhender le vocabulaire du monde du travail.
- Définir le principe de sous-traitance et de cotraitance.
- Comprendre le vocabulaire technique du maçon.
- Identifier les matériels et les outillages courants de chantier en maçonnerie et en gros œuvre.
- Décrire les moyens de manutention d'un élément en sécurité sur le chantier.
- Identifier et classer les matériaux par famille.
- Distinguer les liants et les différents granulats.
- Identifier les éléments manufacturés en béton préfabriqué.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Reproduire un dessin à l'échelle.
- Décoder un planning de travaux.

M2

Réaliser des croquis, des dessins et des relevés

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser le relevé d'ouvrages.
- Produire des documents exploitables.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier le vocabulaire d'architecture.
- Décrire les caractéristiques des différents plans d'architecture.

- Identifier les conventions, les représentations et les symboles lors de la réalisation d'un dessin.
- Distinguer les caractéristiques des différents plans d'exécution et de détails.
- Déterminer les techniques d'un relevé.
- Identifier les éléments d'un avant-métré, d'un métré ou d'un attachement.
- Identifier les participants à l'acte de construire.
- Déterminer les éléments du permis de construire.

PRATIQUE

- Réaliser le relevé précis d'un ouvrage.
- Dessiner une coupe de bâtiment.
- Dessiner un plan de bâtiment.
- Établir ou compléter un avant-métré, un métré ou un attachement.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.



M3

Implanter un ouvrage du bâtiment

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser l'implantation d'un ouvrage simple.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différentes natures des sols et leurs propriétés.
- Identifier les différentes fondations et leurs rôles.

- Distinguer les instruments de mesure et d'implantation.
- Identifier les points de référence pour l'implantation d'un ouvrage.
- Distinguer les chaises d'implantation, les repères d'alignement et le maintien des cordeaux.
- Déterminer l'implantation d'un ouvrage de forme géométrique simple.
- Déterminer les méthodes d'un compte-rendu d'activité.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Lire et décoder un planning de travaux.
- Préparer, réaliser et contrôler l'implantation d'un ouvrage.
- Assurer le repli en fin de chantier.
- Rendre compte de son activité à l'oral et à l'écrit.

M4

Réaliser des ouvrages simples en maçonnerie

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maçonner des murs droits, des murs en blocs et des murs en briques.
- Préparer la zone d'intervention et les quantitatifs nécessaires à l'ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Distinguer les différents types de blocs pour la maçonnerie traditionnelle.
- Identifier les différents types de bétons et leurs utilisations.
- Identifier la protection du béton pendant la prise.
- Comprendre les principes du stockage sur un chantier.
- Situer son poste de travail sur le chantier.
- Identifier les différentes techniques de pose d'un mur.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Organiser et préparer la zone d'intervention.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
- Maçonner un mur droit ou avec retour en blocs creux ou pleins.



M5

Mettre en place un réseau de canalisation

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la mise en œuvre de réseaux de canalisation.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les réseaux d'assainissement et leurs composants.
- Identifier les procédures pour envisager des fouilles.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Mettre en place un réseau de canalisation.

M6

Mettre en œuvre la réalisation d'armatures

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender différents types de métaux.
- Réaliser le débit et l'assemblage des armatures.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Reconnaître les différents types de métaux.
- Étudier les armatures.
- Appréhender les principes de béton armé, de béton précontraint et post-contraint.
- Identifier les différents types de linteaux, de poteaux et de poutres.
- Identifier les méthodes de débit, de calage et d'assemblage des armatures.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Établir ou compléter un avant-métré, un métré ou un attachement.
- Débité, façonner et assembler les armatures.
- Poser et caler les armatures (barres, châssis, treillis soudé).
- Positionner les aciers en attente.



M7

Appréhender la réalisation de coffrages simples

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- S'approprier les compétences nécessaires à la réalisation des coffrages.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les types de bois massifs et composés.
- Étudier les débits et les assemblages du bois.

- Identifier les méthodes de fabrication et d'installation des coffrages traditionnels simples (poteaux, poutres, linteaux).
- Déterminer les techniques de préparation, de pose et de dépose des coffrages modulaires.
- Identifier les techniques de préparation, de pose et de dépose des coffrages préfabriqués.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Mettre en place, répartir, vibrer le béton dans un coffrage et araser.
- Fabriquer et installer des coffrages traditionnels simples (poteaux, poutres, linteaux).
- Appliquer les produits de démoulage.
- Mettre en place les réservations dans un coffrage.

M8

Appréhender les différentes techniques de construction

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Préparer son poste de travail afin de maçonner des murs en briques de parement.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Distinguer les différents types de bâtiments et leurs classements.
- Distinguer les différents systèmes constructifs en maçonnerie et en gros œuvre.
- Identifier les différents planchers en béton armé et leurs rôles.
- Identifier les différents murs et leurs rôles.
- Identifier les colles, mortiers-colles et dérivés.
- Déterminer la préparation d'un mortier.
- Distinguer les différents types de blocs pour la maçonnerie à joints minces.
- Déterminer les différents types de chaînages.



- Identifier les différents appareillages en briques de parement.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Maçonner un mur droit en briques de parement.
- Maçonner un mur en blocs collés avec des ouvertures.
- Maçonner un pilier en briques de parement.
- Assurer le repli en fin de chantier.

M9

Réaliser un mode opératoire afin de maçonner un mur en pierre

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre un mode opératoire en bâtiment.
- Maçonner un mur droit en pierre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Définir un mode opératoire pour la réalisation d'un ouvrage dans le bâtiment.
- Identifier les adjuvants des mortiers et bétons.
- Déterminer les différents types d'appuis de fenêtre et de seuils de porte.

- Étudier les différents types d'arcs et de voûtes.
- Identifier les différents types d'escaliers et leur terminologie.
- Identifier les différents types de moellons et de pierres de taille.
- Étudier les différents appareillages en pierre.
- Identifier les techniques de préfabrication, de liaisonnement et de pose d'un élément préfabriqué.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Réaliser un mode opératoire.
- Liaisonner à sec ou par coulage un élément préfabriqué.
- Préfabriquer un élément simple en béton armé.
- Poser un élément préfabriqué (en béton armé, conduits de fumée...).
- Maçonner un mur droit en pierre.

M10

Réaliser des finitions et des enduits

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la préparation des travaux.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.



Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.
- Étudier la technologie des enduits.
- Identifier le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Déterminer l'application manuelle et/ou pneumatique d'enduit traditionnel et monocouche.

- Identifier les produits sur façade ancienne.
- Identifier les produits sur façade neuve.

PRATIQUE

- Organiser son poste de travail sur le chantier.
- Réaliser un enduit courant.
- Réaliser un enduit monocouche.
- Appliquer les enduits spéciaux.
- Exécuter de petits ouvrages.

M11

Appréhender les principes de la construction durable

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Étudier une situation concrète afin de mettre en œuvre une écoconstruction.
- Appréhender les fondamentaux du développement durable.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender l'enjeu et les objectifs des orientations politiques sur l'énergie et l'environnement.
- Identifier les domaines d'actions relevant de développement durable (S 0.2).
- Appréhender la dimension économique de l'énergie dans le bâtiment (S 0.3.1, 0.3.2, 0.4.1, 0.4.2, 0.4.3).
- Identifier l'impact environnemental lié aux activités des métiers du bâtiment.
- Appréhender les principes de fonctionnement thermique du bâti.
- Décrire le contenu de la réglementation thermique (RT) en application et les réglementations à venir.

PRATIQUE

- Étude de cas pratique : sujet concret.

MAÇONNERIE

—

NIVEAU
TITRE PROFESSIONNEL

M1

Découvrir le métier de maçon et son environnement

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender le vocabulaire et l'environnement du maçon.
- S'initier au dessin technique.
- Situer son travail dans un planning.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier le matériel à dessin.
- Identifier la normalisation du dessin de bâtiment.
- Distinguer des informations sur un plan.

- Identifier les qualifications, les garanties et les responsabilités dues par l'entreprise.
- Définir le principe de cotraitance.
- Identifier les matériels et les outillages courants de chantier en maçonnerie et en gros œuvre.
- Décrire les moyens de manutention d'un élément en sécurité sur le chantier.
- Identifier et classer les matériaux par famille.
- Distinguer les liants et les différents granulats.
- Identifier les éléments manufacturés en béton préfabriqué.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Appliquer les règles de projection orthogonale.
- Reproduire un dessin à l'échelle.
- Décoder un planning de travaux.

M2a

Montage/démontage et utilisation d'échafaudages fixes (R408 annexes 3, 4 et 5)

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Monter/démonter, utiliser, réceptionner et vérifier un échafaudage fixe conformément à la réglementation et aux notices des fabricants

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les principales contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus à l'échafaudage.
- Formaliser les règles de sécurité.

- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage en sécurité.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques du montage.
- Connaître les documents de chantier.
- Assurer la réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation et le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques de démontage.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.

PRATIQUE

- Vérifier la zone de montage.
- Monter et démonter, en respectant la notice du matériel, un échafaudage avec des points particuliers (passage de garage, balcon, angle...) de 3 travées sur 2 niveaux, par ancrage et/ou autostabilité.
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité



M2b

Implanter un ouvrage, un bâtiment

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser l'implantation d'un ouvrage simple.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différentes natures des sols et leurs propriétés.

- Identifier les différentes fondations et leurs rôles.
- Distinguer les instruments de mesure et d'implantation.
- Identifier les points de référence pour l'implantation d'un ouvrage.
- Distinguer les chaises d'implantation, les repères d'alignement et le maintien des cordeaux.
- Déterminer l'implantation d'un ouvrage de forme géométrique simple.

PRATIQUE

- Lire et décoder un planning de travaux.
- Préparer, réaliser et contrôler l'implantation d'un ouvrage.
- Assurer le repli en fin de chantier.

M3

Réaliser des ouvrages simples en maçonnerie

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maçonner des murs droits, des murs en blocs et des murs en briques.
- Préparer la zone d'intervention et les quantitatifs nécessaires à l'ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Distinguer les différents types de blocs pour la maçonnerie traditionnelle.

- Identifier les différents types de bétons et leurs utilisations.
- Identifier la protection du béton pendant la prise.
- Appréhender les principes du stockage sur un chantier.
- Situer son poste de travail sur le chantier.
- Identifier les différentes techniques de pose d'un mur.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, aux risques professionnels et environnementaux.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.

PRATIQUE

- Organiser et préparer la zone d'intervention.
- Maçonner un mur droit ou avec retour en blocs creux ou pleins.



M4

Réaliser un mode opératoire afin de maçonner un mur

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre un mode opératoire en bâtiment.
- Maçonner un mur droit.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Définir un mode opératoire pour la réalisation d'un ouvrage dans le bâtiment.
- Identifier les adjuvants des mortiers et des bétons.

- Déterminer les différents types d'appuis de fenêtre et de seuils de porte.
- Étudier les différents types d'arcs et de voûtes.
- Identifier les différents types d'escaliers et leur terminologie.
- Identifier les techniques de préfabrication, de liaisonnement et de pose d'un élément préfabriqué.
- Identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage, aux risques professionnels et environnementaux.
- Réaliser un mode opératoire.

PRATIQUE

- Liaisonner, à sec ou par coulage, un élément préfabriqué.
- Préfabriquer un élément simple en béton armé.
- Poser un élément préfabriqué (en béton armé, conduits de fumée...).
- Maçonner un mur droit.

M5

Se perfectionner à la maçonnerie et créer une ouverture sur un mur existant

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser un mur et créer une ouverture dans l'ouvrage existant.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Étude de quantitatif.
- La technique de réalisation des ouvertures dans un mur.
- Les méthodes d'arase et de couronnement.

PRATIQUE

- Tracer l'implantation de la baie.
- Réaliser l'étalement provisoire.
- Concevoir un coffrage pour tous types d'arcs et de plates-bandes.
- Raccorder la maçonnerie à la baie.
- Décoffrer l'arc et déposer le chevalement.
- Réaliser une arase de niveau ou en pente.



M6

Réaliser des finitions et des enduits

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la préparation des travaux.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Rappel : identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

- Lecture de plan.
- Étudier la technologie des enduits.
- Identifier le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Déterminer l'application manuelle et/ou pneumatique d'enduits traditionnels et monocouches.
- Identifier les produits sur façade.
- Identifier les produits sur façade neuve.

PRATIQUE

- Organiser son poste de travail sur le chantier.
- Réaliser un enduit courant.
- Réaliser un enduit monocouche.
- Appliquer les enduits spéciaux.
- Exécuter de petits ouvrages.

M7

Réaliser des croquis, des dessins et des relevés

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser le relevé d'ouvrages.
- Produire des documents exploitables.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Étudier le vocabulaire de l'architecture.
- Décrire les caractéristiques des différents plans d'architecture.

- Identifier les conventions, les représentations et les symboles lors de la réalisation d'un dessin.
- Distinguer les caractéristiques des différents plans d'exécution et de détails.
- Déterminer les techniques d'un relevé.
- Identifier les éléments d'un avant-métré, d'un métré ou d'un attachement.
- Identifier les participants à l'acte de construire.
- Déterminer les éléments du permis de construire.

PRATIQUE

- Réaliser le relevé précis d'un ouvrage.
- Dessiner une coupe de bâtiment.
- Dessiner un plan de bâtiment.
- Établir ou compléter un avant-métré, un métré ou un attachement.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.



M8

Mettre en œuvre la réalisation d'armatures

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender différents types de métaux.
- Réaliser le débit et l'assemblage des armatures.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Reconnaître les différents types de métaux.
- Étudier les armatures.

- Appréhender les principes de béton armé, de béton précontraint et postcontraint.
- Identifier les différents types de linteaux, de poteaux et de poutres.
- Identifier les méthodes de débit, de calage et d'assemblage des armatures.
- Rappel : identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Établir ou compléter un avant-métré, un métré ou un attachement.
- Débit, façonner et assembler les armatures.
- Poser et caler les armatures (barres, châssis, treillis soudés)
- Positionner les aciers en attente.

M9

Appréhender la réalisation de coffrages simples

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- S'approprier les compétences nécessaires à la réalisation des coffrages.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les types de bois massifs et composés.
- Lecture de plan.
- Identifier les méthodes de fabrication et d'installation des coffrages traditionnels simples (poteaux, poutres et linteaux).

- Déterminer les techniques de préparation, de pose et de dépose des coffrages modulaires.
- Identifier les techniques de préparation, de pose et de dépose des coffrages préfabriqués.
- Rappel : identifier les enjeux liés à la réalisation de l'ouvrage ainsi qu'aux risques professionnels et environnementaux.

PRATIQUE

- Mettre en place, répartir, vibrer le béton dans un coffrage et araser.
- Fabriquer et installer des coffrages traditionnels simples (poteaux, poutres et linteaux).
- Appliquer les produits de démoulage.
- Mettre en place les réservations dans un coffrage.



M10

Appréhender les différentes techniques de construction dont la maçonnerie de la brique

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Préparer son poste de travail afin de maçonner des murs en briques.
- Être capable de prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Identifier les différents types de bâtiments et leurs classements.
- Identifier les différents systèmes constructifs en maçonnerie et en gros œuvre.
- Identifier les différents planchers en béton armé et leurs rôles.
- Identifier les différents murs et leurs rôles.
- Identifier les colles, les mortiers-colles et leurs dérivés.

- Déterminer la préparation d'un mortier.
- Nommer les différents types de blocs pour la maçonnerie à joints minces.
- Distinguer les différents types de chaînages.
- Identifier les différents appareillages en briques.
- Identifier les différentes techniques de maçonnerie.

PRATIQUE

- Maçonner un mur droit en briques.
- Maçonner un mur en blocs avec des ouvertures.
- Maçonner un pilier en briques.
- Assurer le repli en fin de chantier.
- Maîtriser les techniques et les procédés de mise en œuvre.
- Organiser et suivre l'avancée des travaux.
- Réaliser une épure et un coffrage d'arc.
- Réaliser les tracés d'arcs.
- Réaliser un quantitatif des besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
- Distinguer les différents appareillages en briques.
- Maçonner.

M11

Réaliser un plancher en dalle pleine ou PPB

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maîtriser la réalisation d'un plancher en dalle pleine ou PPB.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Lecture de plan.
- Appréhender la réalisation de planchers de type poutrelles hourdis et en dalle pleine.
- Étudier la lecture de plans de coffrages et le ferrailage de plancher.
- Étudier la mise en œuvre des radiers.
- Lecture de plan de réseau.
- Calcul des pentes.

PRATIQUE

- Poser un plancher en poutrelle hourdis.
- Mettre en place les armatures de dallage et de plancher.
- Réaliser un plancher en dalle pleine.
- Réaliser un réseau d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP).



M12

CCP 1, 2, 3 et 4

Se préparer au passage du titre professionnel : consolidation des acquis

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Construire un schéma de consolidation individualisée.
- Prendre des initiatives relatives aux compétences attendues au titre professionnel Maçon.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français.
- Savoir additionner, soustraire et multiplier.

Programme de formation

THÉORIE

- Consolider ses connaissances technologiques.

PRATIQUE

- Accompagnement au dossier professionnel.
- Consolider ses compétences professionnelles pratiques.



MAÇONNERIE

Niveau titre professionnel de niveau 4
Chef d'équipe gros œuvre

M1

Définir les rôles et les missions du chef d'équipe gros œuvre

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Décrire les règles et la technologie de la construction GO.
- Décrire les activités et les rôles du chef de chantier.
- Harmoniser les connaissances de base.

PRATIQUE

- Décrire les activités et les rôles du chef de chantier.
- Expression orale.
- Utiliser les calculs professionnels : trigonométrie, géométrie, nivellement, algèbre de base.
- Connaître la composition d'un dossier d'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé.

M2

Préparer le travail de son équipe

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Connaître les calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages.
- Connaître le conditionnement et les caractéristiques des matériaux.
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité du BTP.

PRATIQUE

- Utiliser les calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages.
- Réaliser des calculs d'étaisements.
- Savoir chercher et utiliser des abaques.
- Connaître les moyens de levage et le matériel nécessaire pour la mise en œuvre.



M3

Organiser et planifier le travail de son équipe

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Connaître les règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers du bâtiment.
- Connaître la convention collective du bâtiment.

PRATIQUE

- Effectuer les contrôles de conformité de qualité sur les ouvrages de maçonnerie et/ou de béton armé.
- Décrire la charte qualité de l'entreprise et ses outils.

M4

Réaliser les travaux avec son équipe

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Connaître les calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages.
- Appréhender la réalisation des travaux avec son équipe.
- Connaître les règles de construction des différents éléments qui composent le gros œuvre d'un bâtiment.

PRATIQUE

- Réaliser les calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages.
- Communiquer : repérer et prendre en compte les connaissances ou besoins de son interlocuteur en adaptant son explication, sa démonstration, sa réponse.
- Animer une équipe d'ouvriers GO :
 - Expliquer le fonctionnement d'une machine, d'un matériel ou d'un équipement de manière claire.
 - Réaliser ou effectuer une démonstration pour effectuer un geste professionnel ou utiliser en toute sécurité une machine.
 - Former des ouvriers gros œuvre à un nouveau produit.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 4
Chef d'équipe gros œuvre

M5

Suivre les travaux et rendre compte de son activité

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Manager son équipe : expliquer la raison du pointage des heures auprès de son équipe.
- Rendre compte de l'activité de son équipe : les principes du compte-rendu d'activité.

PRATIQUE

- Manager son équipe :
 - Écouter, adopter et transmettre les consignes émanant de son responsable.
 - Repérer et prendre en compte les connaissances ou besoins de son interlocuteur en adaptant son explication, sa démonstration ou sa réponse.
- Rendre compte de l'activité de son équipe :
 - Rendre compte de l'utilisation des ressources utilisées.
 - Répertorier les incidents de chantier lors de l'intervention de l'équipe gros œuvre.
- Rédiger un compte-rendu d'avancement ou de suivi des consommations.

M6

Assumer le rôle de chef d'équipe en situation réelle

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Connaître les bases de la motivation.
- Faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé et de sécurité.

PRATIQUE

- Savoir écouter et communiquer :
 - Savoir écouter et adopter les consignes émanant de son responsable.
 - Accueillir un nouvel arrivant dans une équipe gros-œuvre.
 - Affecter un ouvrier gros œuvre à un poste de travail.
- Animer une équipe d'ouvriers GO.
- Faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Gérer les interfaces entre les divers intervenants et l'équipe gros œuvre.



M7

Techniques encadrement de chantier 1 Lecture de plan

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Harmoniser les connaissances de base :
Lecture de plan : positionnement.
- Étudier les plans utilisés pour l'exécution des travaux :
 - Les différents plans d'exécution et leurs spécificités.
 - Les conventions de représentation.
 - Les symboles utilisés.

PRATIQUE

- Analyser et extraire les informations d'un plan :
 - Lecture et analyse des plans utilisés en entreprise.
 - Recherche des informations utiles à la réalisation de son ouvrage.
 - Production de notes ou de croquis pour la réalisation d'un ouvrage.

M8

Techniques Encadrement de Chantier 2 Outils bureautiques

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier les outils informatiques utilisés dans l'entreprise : intranet, tableur, logiciel de gestion du matériel...

PRATIQUE

- Accompagnement technique :
 - Ouverture de comptes Google.
 - Découverte et accès *Classroom*.
- Manipuler les outils informatiques dans le cadre de son activité :
 - Messagerie.
 - Tableur.
 - Traitement de texte.
 - Diaporama (lien avec outils du CE et la formation).
 - *Classroom* associée au Padlet.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 4
Chef d'équipe gros œuvre

M9

Techniques encadrement de chantier 3, 4, 5 et 6 Métré et quantitatif matériaux, matériel, main-d'œuvre et ouvrage

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les méthodes pour réaliser un quantitatif de matériaux :
 - Les calculs professionnels.
 - Les éléments à utiliser pour quantifier les matériaux.

PRATIQUE

- Réaliser un quantitatif de matériaux :
 - Étudier l'ouvrage à réaliser.
 - Calculer les quantités de matériaux par tâche élémentaire.
 - Formaliser un quantitatif de matériaux.
- Réaliser un quantitatif de matériel et de main-d'œuvre pour le bon fonctionnement de son équipe (partie d'ouvrage) :
 - Étudier l'ouvrage à réaliser.
 - Calculer les quantités de matériaux par tâche élémentaire.
 - Formaliser un quantitatif de matériaux.

M10

Techniques encadrement de chantier 7 Mode opératoire et croquis

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les méthodes de réalisation d'un mode opératoire :
 - Identification des éléments à intégrer dans un mode opératoire.
 - Identification des méthodes.
 - Constitution d'un mode opératoire.
- Proposer un compte rendu de réalisation.

PRATIQUE

- Réaliser les modes opératoires dans le cadre de ses activités professionnelles :
 - Étudier les ouvrages à réaliser.
 - Étudier les quantitatifs et les plannings.
 - Définir des tâches élémentaires.
 - Intégrer les éléments complémentaires (croquis, note, etc.).
- Réaliser des croquis et des plans de détails d'exécution en maçonnerie et/ou en BA.

M11

Techniques encadrement de chantier 8 *Constituer son équipe et planifier son intervention*

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les méthodes de constitution d'équipe :
 - L'identification des travaux.
 - La définition des compétences des ouvriers.
 - La constitution d'une équipe.

PRATIQUE

- Constituer son équipe et planifier son intervention :
 - Identification des travaux à réaliser dans le planning.
 - Définition des compétences nécessaires pour réaliser l'ouvrage.
 - Définition des besoins de main-d'œuvre.
 - Constitution d'une équipe pour réaliser les travaux.
- Adapter le planning d'intervention quotidienne de l'équipe en fonction des aléas de chantier qu'ils soient d'ordre climatique, technique ou humain.

M12

Techniques encadrement de chantier 9 *Cycle et rotation*

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les techniques de phasage et de rotation :
 - Étudier les plannings des chantiers.
 - Étudier les techniques de phasage d'un chantier.
 - Étudier les techniques de rotation de matériel.
 - Identifier les impacts du phasage et des rotations dans l'organisation d'un chantier.

PRATIQUE

- Organiser le phasage d'un chantier et les rotations de matériel :
 - Identifier des travaux à réaliser.
 - Analyser un planning de chantier.
 - Définir les phases du chantier.
 - Produire un plan de phasage.
 - Analyser les quantitatifs de matériel.
 - Définir les rotations de matériel.
 - Produire un plan de rotation.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 4
Chef d'équipe gros œuvre

BÂTIMENT

M13

Techniques encadrement de chantier 10 Implantation d'un bâtiment

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les techniques et le matériel d'implantation :
 - Identifier le matériel.
 - Identifier les méthodes de préparation d'une implantation.
 - Identifier les calculs professionnels et les outils informatiques à utiliser.
- Connaître les appareils topographiques utilisés sur les chantiers gros œuvre.

PRATIQUE

- Préparer une implantation.
- Organiser une implantation.
- Implanter et tracer des parties d'ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé.

M14

Techniques encadrement de chantier 11 Traçage d'un ouvrage

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les techniques et le matériel de traçage :
 - Identifier les techniques de tracés utilisées sur le chantier.
 - Identifier le matériel optique et son utilisation.
 - Identifier du matériel de traçage.

PRATIQUE

- Réaliser les tracés pour réaliser un ouvrage :
 - Report et traçage du trait de niveau.
 - Utilisation de différents traçages.



M15

Technique encadrement de chantier 12 *Encadrer mon équipe de chantier*

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les bases de la communication :
 - Les pratiques de communication.
 - La gestion des conflits.
- Comprendre la transmission de consignes sur l'hygiène, la sécurité et la santé.

PRATIQUE

- Encadrer une équipe :
 - Identifier les membres de son équipe.
 - Communiquer et transmettre des consignes.
 - Identifier des leviers pour motiver son équipe.
 - Faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé et de sécurité (individuelles et collectives) qui s'appliquent aux chantiers du bâtiment.
- Gestion des conflits :
 - Gérer les conflits dans une équipe gros œuvre.
 - Régler des problèmes de type relationnel.

M16

Technique encadrement de chantier 13 *Rendre compte de son activité et de celle de son équipe*

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les techniques de compte-rendu :
 - Les éléments à remonter en fonction des destinataires.
 - Les formes de compte-rendu (oral, écrit).
 - Les techniques d'élaboration d'un compte-rendu.
- Regard sur le dossier professionnel.

PRATIQUE

- Rendre compte d'un dysfonctionnement à sa hiérarchie.
- Finalisation du dossier professionnel et travail sur l'oral.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 4
Chef d'équipe gros œuvre

M17

Techniques encadrement de chantier Connaître les principes d'écoconstruction

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- RT 2012 et étanchéité à l'air :
 - Réglementation.
 - Connaître les principes d'écoconstruction (matériaux et conditionnements).
- Le tri sélectif sur les chantiers : identifier les déchets et leurs traitements.

PRATIQUE

- Expliquer aux différents membres de l'équipe l'intérêt collectif d'appliquer les principes de l'écoconstruction et les faire adhérer.
- Les mesures environnementales voulues par le maître d'ouvrage sont prises en considération.
- Visite de chantier pour mise en application.

M18

Se préparer au passage du titre professionnel : consolidation des acquis

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Le chef d'équipe gros œuvre prépare, organise et assure le suivi des ouvrages qui lui sont confiés dans le respect des exigences techniques et financières.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Avoir la capacité de prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Consolider ses connaissances technologiques :
 - Exercice d'application en mode projet.
 - Correction d'examen blanc.
- Épreuve écrite.

PRATIQUE

- Consolider ses compétences professionnelles pratiques :
 - Exercice d'application en mode projet.
 - Correction d'examen blanc.
- Entretien technique :
 - Oraux sur épreuve écrite.
 - Oraux techniques.



M1

Identifier la composition du DCE

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents intervenants de l'acte de construire et leurs rôles.
- Étudier la lecture de plan.
- Identifier et interpréter le contenu d'une étude de sol et ses destinataires.
- Appréhender la composition des différents dossiers.
- Étudier les textes techniques.
- Discerner les éléments contextuels du chantier.

PRATIQUE

- Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil.
- Faire une synthèse écrite d'un dossier de travaux de bâtiment et de génie civil.
- Interpréter un rapport de sol.

M2

Analyser l'étude de prix du dossier de construction et identifier les textes législatifs et les codes qui encadrent le chantier

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier le code des marchés.
- Appréhender les éléments constitutifs du contrat d'un chantier.
- Étudier la réponse à appel d'offres.
- Identifier les éléments d'une étude de prix et leur importance dans un dossier de construction.

PRATIQUE

- Effectuer une visite d'un chantier du bâtiment.
- Effectuer une visite d'un chantier de génie civil.
- Constituer une analyse d'étude de prix.
- Constituer un dossier de réponse à appel d'offres.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 5
Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

M3

Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier la constitution d'un mode opératoire.
- Étudier la réglementation de la sécurité et les techniques de prévention.
- Appréhender la lecture et l'exploitation d'un PGC - plan général de coordination, de sécurité et de protection de la santé.
- Étudier la production et la mise en œuvre d'un PPSPS.
- Étudier quelques rappels de la technologie du gros œuvre.
- Définir les besoins en main-d'œuvre, matériaux, matériels et sous-traitants.

PRATIQUE

- Définir un mode opératoire de construction d'un ouvrage bâtiment et de génie civil.
- Prévoir la sécurité sur le chantier et garantir la qualité de la mise en œuvre suivant les règles professionnelles.

M4

Maîtriser les bases de la RDM, de la technologie du gros œuvre et organiser la classification des documents du DCE

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les méthodes de classement des dossiers du chantier et leur mise à jour.
- Étudier quelques rappels de la technologie du gros œuvre.
- Se perfectionner en topographie.
- Se perfectionner en résistance des matériaux.

PRATIQUE

- Réaliser une implantation d'une partie de bâtiment.



M5

Maîtriser les techniques de dessin et de DAO, élaborer un PIC et un plan de réseaux

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Se perfectionner en dessin.
- S'initier au logiciel de DAO.
- Étudier l'installation de chantier.
- Identifier les éléments des plans de réseaux.

PRATIQUE

- Réaliser un plan d'installation de chantier de bâtiment et de génie civil.
- Mettre en œuvre la DAO.
- Réaliser un plan de réseaux sous dallage.

M6

Élaborer les documents de préparation et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les documents de préparation de chantier.
- Distinguer les destinataires des documents de préparation.
- Étudier la différence entre les contrats de sous-traitance et de cotraitance.
- Étudier les démarches administratives à effectuer pour lancer le chantier.
- Appréhender la méthodologie nécessaire à la mise en place d'un plan d'assurance qualité.

PRATIQUE

- Établir un PAQ.
- Faire une DICT - déclaration d'intention de commencement de travaux.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 5
Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

M7

Élaborer les documents de planification d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier les étapes à suivre lors de la planification.
- Identifier le rôle de l'OPC.
- Étudier la mise en œuvre d'un planning OPC, gros œuvre ou TCE.
- Appréhender l'utilisation des logiciels de planification.
- Appréhender les méthodes et les éléments à intégrer dans le cyclage de la production.

PRATIQUE

- Réaliser des plannings d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Déterminer un cycle de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil.

M8

Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Distinguer les supports de négociation.
- Distinguer le déroulement des échanges de négociation.

- Étudier l'objet de la négociation, le déroulement des échanges selon la typologie de la partie adverse.
- Discerner les formalisations possibles d'un accord.
- Étudier la consultation d'entreprise, sa mise en œuvre et son intérêt.
- Identifier le dossier de consultation des fournisseurs et ST et ses composants.
- Appréhender la méthode de désignation d'un fournisseur ou ST.

PRATIQUE

- Rédiger un dossier de consultation pour collecter des informations techniques et des offres de prix.
- Rédiger un tableau comparatif des résultats pour optimiser ses choix.
- Analyser les propositions techniques et financières.
- Négocier les conditions financières et d'intervention dans le respect des intérêts de l'entreprise.
- Faire un point d'avancement sur l'état du dossier professionnel.



M9

Réaliser la gestion financière d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender les mécanismes comptables et financiers pour la gestion de chantier et sa facturation.

- Étudier la rédaction des documents de facturation et leur archivage.
- Étudier l'organisation des postes de dépenses de l'étude d'exécution.
- Étudier la réalisation et la vérification des métrés des ouvrages en vue de préparer l'étude d'exécution.
- Analyser l'étude d'exécution, définissant les budgets à gérer durant les travaux.
- Étudier le suivi du budget estimé et réalisé.
- Identifier le compte prorata inter-entreprise.

PRATIQUE

- Établir et structurer une étude d'exécution d'ouvrage de la construction et un devis travaux.
- Mettre à jour des plannings de gestion prévisionnelle.
- Tenir à jour et exploiter un tableau de bord d'activité de chantier de bâtiment et de génie civil.

M10

Manager, piloter et coordonner une équipe de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender les bases de la communication professionnelle.
- Étudier le management des équipes.
- Étudier les différentes formes de coopérations que le conducteur de travaux doit mettre en place.

PRATIQUE

- Décomposer des travaux de bâtiment en tâches élémentaires.
- Diriger des équipes de production avec un objectif de qualité d'exécution, de sécurité et de respect des rendements de la production.
- Gérer les relations entre les acteurs et animer les échanges.
- Déléguer certaines tâches à des collaborateurs de l'entreprise.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 5

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

BÂTIMENT

M11

Animer une réunion de chantier et contrôler l'état d'avancement et la qualité de la construction

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender la gestion des délais.
- Appréhender le suivi de la production.
- Appréhender les supports du suivi de la construction.
- Identifier les étapes de construction d'une réunion et leur mise en œuvre.
- Étudier le rôle du conducteur de travaux en réunion.

PRATIQUE

- Préparer une réunion de chantier et animer et/ou participer aux réunions de chantier en défendant les intérêts de l'entreprise.
- Proposer des solutions pertinentes aux problématiques à solutionner.
- Rédiger un compte-rendu de réunion selon le cadre contractuel.
- Organiser les points de contrôle et les essais contractuels prévus lors de l'organisation et la planification du chantier.

M12

Clore un chantier de bâtiment et de génie civil et assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier le repliement de chantier.
- Étudier la livraison d'un chantier.
- Identifier les différents documents nécessaires à la livraison d'un chantier.
- Identifier les éléments constitutifs des ouvrages des différents concessionnaires.
- Étudier le « Guide technique - relatif aux travaux à proximité des réseaux ».
- Appréhender la méthodologie et les outils du chantier de terrassement ou d'excavation.



PRATIQUE

- Anticiper les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux afin de préserver leur intégrité et garantir la sécurité individuelle et collective sur le chantier et ses abords.
- Anticiper et organiser les opérations préalables à la réception (OPR) du chantier afin d'éviter que des réserves soient émises lors de la réception des travaux.
- Organiser le repliement du chantier.
- Représenter l'entreprise lors de la réception des travaux et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la levée des réserves émises lors de la réception.
- Établir les différents documents nécessaires à la livraison du chantier.
- Mettre en œuvre la prise en compte des réseaux à proximité.

M13

Se préparer au passage du titre professionnel : consolidation des acquis

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

THÉORIE

- En fonction des retours de l'examen blanc : consolider ses connaissances technologiques.
- Identifier l'état d'avancement du dossier professionnel.

PRATIQUE

- En fonction des retours de la mise en situation d'examen : consolider ses compétences professionnelles pratiques.
- Examen blanc : mise en situation professionnelle CCP 1 et 2.
 - Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.
 - Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Examen blanc : entretien technique CCP 1 et 2
 - Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.
- Entretien final : présentation du dossier professionnel.



MAÇONNERIE

Titre professionnel de niveau 5

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

BÂTIMENT

M14

Conduire les travaux sur un chantier de bâtiment ou de génie civil en situation d'examen

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

Apprendre la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de construction neuve et/ou de réhabilitations.

Public concerné

Chefs de chantier, gérants de TPE, conducteurs de travaux débutants, chargés d'affaires et toute personne niveau bac avec 3 ans d'expérience ou niveau BTS/DUT dans un domaine technique.

Prérequis

- Niveau CAP ou TP avec expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre.
- Capacité à prendre des responsabilités.

Programme de formation

- Mise en situation professionnelle CCP 1 et 2
 - Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil ;
 - Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil ;
 - Élaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil ;

- Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.
- Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.
- Entretien technique CCP 1 et 2 :
 - Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.
 - Assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.
- Entretien final : présentation du dossier professionnel.

TAILLE DE PIERRE

—

NIVEAU
BREVET PROFESSIONNEL



TAILLE DE PIERRE

Niveau brevet professionnel Métiers de la pierre 1^{re} année

M1

Appréhender l'environnement de l'entreprise, les outils numériques et bureautiques

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans la connaissance du monde de l'entreprise, des outils informatiques, numériques et bureautiques.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les intervenants dans l'acte de construire.
- Différencier les pièces d'un dossier d'urbanisme.
- Identifier les logiciels de bureautique.

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel de bureautique et un logiciel professionnel.
- Simuler la création d'une entreprise.
- Analyser les pièces d'un dossier d'urbanisme.

M2

Tracer des ouvertures simples (arcs et arrière-voitures)

Référence : MD-800063 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans l'identification, le traçage et la réalisation d'un arc simple.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Dessiner un arc simple.
- Établir la fiche de taille.

PRATIQUE

- Réaliser l'épure et la feuille de débit.
- Tailler et assembler la maquette dans le respect des consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention et de démarche environnementale du site.



M3

Réaliser et mettre en plan des dessins 2D avec un logiciel informatique

Référence : MD-800061 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'un plan d'exécution et sa projection par DAO en 2D.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier un dossier technique (lecture de plans).

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel.
- Réaliser un plan d'exécution.
- Projeter sa solution technique sur une image.

M4

Tailler un élément en pierre ferme

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des outils adaptés à la taille d'une pierre ferme.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les natures de pierres.
- Contrôler la pierre, les gabarits, les étapes et les tracés de taille.

PRATIQUE

- Réaliser la taille et ses différentes étapes.
- Affûter, entretenir, nettoyer et ranger son matériel.



TAILLE DE PIERRE

Niveau brevet professionnel Métiers de la pierre 1^{re} année

M5

Représenter un dessin d'architecture et de modénature à main levée

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'un dessin d'architecture et de modénature à main levée.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les techniques de représentation graphique.
- Identifier les techniques de rendu expressif.

PRATIQUE

- Réaliser à main levée.
- Valoriser le dessin par la couleur et/ou le rendu matière.

M6

Établir un calepin d'appareil

Référence : MD-800059 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'établissement d'un calepin d'appareil à la suite d'un relevé par DAO en 2D.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier un cahier des charges et une solution technique architecturale et esthétique.
- Lister les outils nécessaires au relevé (matériels, croquis).
- Identifier les informations techniques nécessaires à la réalisation d'un relevé et d'un calepin.

PRATIQUE

- Analyser un cahier des charges.
- Réaliser le relevé.



M7

Tailler un élément complexe en pierre ferme

Référence : MD-800062 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des outils adaptés à la taille d'une pierre ferme complexe.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les natures de pierres.
- Contrôler la pierre, les gabarits, les étapes et les tracés de taille.

PRATIQUE

- Réaliser la taille et ses différentes étapes.
- Entretien son matériel.

M8

Réaliser des tracés d'ouvertures simples et complexes

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'identification et le traçage des ouvertures simples et complexes.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Dessiner une ouverture.

PRATIQUE

- Établir la fiche de taille.
- Réaliser l'épure et la feuille de débit.
- Tailler et assembler la maquette dans le respect des consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention et de démarche environnementale du site.



TAILLE DE PIERRE

Niveau brevet professionnel Métiers de la pierre 1^{re} année

M9

Mettre en œuvre les techniques de base de maçonnerie et d'enduit

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la mise en œuvre des techniques de base de maçonnerie et d'enduit.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Quantifier les besoins en matériaux, en matériels et humains.

PRATIQUE

- Mettre en œuvre des éléments simples de maçonnerie.

M10

Acquérir des notions de maçonnerie, de pathologies et des méthodes de réhabilitation du patrimoine bâti

Référence : MD-800047 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans le diagnostic du patrimoine bâti et le choix des techniques appropriées de restauration, de rénovation et de conservation.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux utilisés dans la construction pierre.
- Identifier les liants en fonction de leur emploi dans la construction.
- Identifier les pathologies courantes du patrimoine bâti en pierre et leurs causes.
- Acquérir des notions d'étaielement, de reprise en sous-œuvre, de drainage, d'enduit, de consolidation, de renfort et de remaillage de fissures.

PRATIQUE

- Lire une façade.
- Définir les solutions techniques adaptées.



M11

Mettre en œuvre la pierre massive

Référence : MD-800060 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la mise en œuvre de la pierre massive en choisissant un liant et les techniques de pose appropriées.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les modes constructifs et leurs différentes périodes de mise en œuvre.
- Différencier les liants employés.
- Identifier les différents types de mises en œuvre de pierre massive.

PRATIQUE

- Réaliser la pose et ses différentes étapes.
- Entretien de son matériel.



M1

Tracer des voûtes composées et des trompes

Référence : MD-800068 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'identification, le traçage et la réalisation d'une trompe ou d'une voûte composée.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Dessiner un arc complexe.
- Établir la fiche de taille.

PRATIQUE

- Réaliser l'épure et la feuille de débit.
- Tailler et assembler la maquette dans le respect des consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention et de démarche environnementale du site.

M2

Préparer, planifier et chiffrer une opération de taille de pierre

Référence : MD-800065 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la gestion d'une opération de taille de pierre.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Collecter et classer des informations.
- Analyser et décoder des documents techniques.

PRATIQUE

- Établir un diagnostic.
- Établir le besoin en matériaux, en matériels et en main-d'œuvre en fonction des travaux.



TAILLE DE PIERRE

Niveau brevet professionnel Métiers de la pierre 2^e année

M3

Tailler un élément en pierre dure

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des outils adaptés à la taille de la pierre dure.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les natures de pierres.
- Contrôler la pierre, les gabarits, les étapes et les tracés de taille.

PRATIQUE

- Réaliser la taille et ses différentes étapes.
- Entretien de son matériel.

M4

Se perfectionner aux techniques de marbrerie du bâtiment et funéraire

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans les techniques de marbrerie du bâtiment et funéraire.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les abrasifs en taille de pierre.

PRATIQUE

- Appliquer les méthodes de taille et d'aspect de finition, ainsi que les paramètres de coupe.
- Assembler un ouvrage simple de marbrerie.
- Utiliser les produits complémentaires à la taille et à la marbrerie.



M5

Concevoir un escalier en pierre (massive et/ou pelliculaire) droit, balancé et à limon

Référence : MD-800073 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie partielle dans la conception d'un escalier en pierre massive et/ou pelliculaire.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Dessiner un escalier.
- Établir la fiche de taille.

PRATIQUE

- Réaliser l'épure et la feuille de débit.
- Tailler et assembler la maquette dans le respect des consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention et de démarche environnementale du site.

M6

Tailler un élément complexe en pierre dure

Référence : MD-800067 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des outils adaptés à la taille d'une pierre dure complexe.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les natures de pierres.
- Contrôler la pierre, les gabarits, les étapes et les tracés de taille.

PRATIQUE

- Réaliser la taille et ses différentes étapes.
- Entretien de son matériel.



TAILLE DE PIERRE

Niveau brevet professionnel Métiers de la pierre 2^e année

M7

S'initier à la statique graphique et à la résistance des matériaux

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender les bases de la statique graphique et de la résistance des matériaux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Définir des états limites.

PRATIQUE

- Représenter les contraintes et les forces.
- Dimensionner des éléments de structure simple isolés.

M8

Mettre en œuvre un enduit traditionnel à la chaux

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'un enduit ou d'une reprise d'enduit.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Différencier les liants employés.
- Différencier les outils utilisés pour la réalisation.
- Comprendre les enjeux de la préparation et de la réception des supports.

PRATIQUE

- Quantifier ses besoins en matériaux, en matériels et humains.
- Entretien son matériel.



M9

Modéliser des éléments architecturaux en 3D avec un logiciel informatique

Référence : MD-800064 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation d'un plan d'exécution et de sa projection par DAO en 3D.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier un dossier technique (lecture de plans).

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel de DAO en 3D.
- Réaliser un plan d'exécution.
- Projeter sa solution technique sur une image.

M10

Réaliser un élément en pierre avec une machine à commande numérique (débiteuse)

Référence : MD-800066 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation d'un logiciel de FAO et le façonnage d'un élément à l'aide d'une commande numérique.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- S'approprier la programmation et le cheminement.

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel de FAO.
- Établir la programmation et contrôler le cheminement.
- Contrôler l'usinage.

TAILLE DE PIERRE

—

NIVEAU BTMS
TAILLEUR DE PIERRE



M1

Maîtriser les outils informatiques

Référence : MD-800050 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender le monde de l'entreprise et ses outils informatiques, numériques et bureautiques.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les logiciels de bureautique.

PRATIQUE

- Maîtriser les logiciels d'une suite bureautique.
- Utiliser les logiciels d'édition graphique.
- Exploiter les techniques informatiques et Internet.

M2a

Gérer sa consommation d'énergie (économie d'énergie - FEE Bat)

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maîtriser le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du PREH (plan de rénovation énergétique de l'habitat).

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du PREH.
- Décrire les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment et leurs interfaces.

PRATIQUE

- Démontrer les intérêts d'une évaluation thermique.
- Interpréter une évaluation énergétique et en connaître les éléments de sensibilité.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 1^{re} année

M2b

Positionner la pierre par rapport aux normes, aux DTU et à la réglementation thermique

Référence : AC-100092 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender les normes et la réglementation thermique pour l'utilisation de la pierre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les pathologies courantes du matériau pierre.
- Identifier les normes relatives au matériau pierre (NF B 10-601), l'Eurocode et la doctrine de préservation du patrimoine.
- Décoder un document technique unifié (DTU).
- Décrypter la réglementation thermique.
- Identifier les limites de l'utilisation de la pierre en fonction de l'affectation des locaux.
- Identifier les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la pierre.

PRATIQUE

- Préconiser une pierre en fonction de son utilisation dans un ouvrage.
- Proposer des solutions techniques adaptées et pertinentes.

M3

Relever et dessiner des ouvrages en pierre par DAO 2D

Référence : AC-100107 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser un plan d'exécution et sa projection par DAO en 2D.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Maîtriser les fonctionnalités d'un logiciel de DAO 2D.
- Lister les outils nécessaires au relevé.
- Identifier les informations techniques nécessaires à la réalisation d'un relevé d'ouvrage et projeter la solution technique.

PRATIQUE

- Réaliser un plan d'exécution par DAO 2D.
- Projeter le plan d'exécution sur une image.
- Réaliser le relevé.



M4

Relever et établir un calepin d'appareil par DAO 2D

Référence : AC-100104 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser un plan d'exécution et sa projection par DAO en 2D.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Maîtriser les fonctionnalités d'un logiciel de DAO 2D.
- Lister les outils nécessaires au relevé (matériels, croquis).
- Identifier les informations techniques nécessaires à la réalisation d'un relevé et de son calepin.
- Projeter son calepin sur une image.

PRATIQUE

- Réaliser un calepin d'appareil par DAO 2D.
- Projeter sa solution technique (son calepin) sur une image.
- Réaliser le relevé.

M5

Lire et réaliser un dossier de plans TCE par DAO 2D suivant un cahier des charges

Référence : AC-100105 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Dessiner des éléments TCE (tous corps d'état) simples.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier un dossier technique TCE.
- Appréhender les éléments d'un dossier TCE.

PRATIQUE

- Utiliser le logiciel.
- Réaliser un plan d'exécution TCE.
- Projeter son dessin sur une image afin de matérialiser la solution technique architecturale et esthétique.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 1^{re} année

M6

Dessiner par DAO 3D et insérer une solution architecturale par DAO 3D

Référence : AC-100097 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser un plan d'exécution et sa projection par DAO en 3D.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Étudier un dossier technique (lecture de plans).
- Maîtriser les fonctionnalités d'un logiciel de DAO 3D.
- Projeter sa solution technique sur une image.

PRATIQUE

- Réaliser un plan d'exécution par DAO 3D.
- Projeter sa solution technique sur une image.

M7

Optimiser la gestion des différents ateliers dans la filière pierre

Référence : AC-100111 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Optimiser la gestion et l'évolution des ateliers de la filière.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Définir les besoins matériels et humains.
- Définir un bilan d'atelier pour la facturation.
- Maintenir une veille technologique concurrentielle.

PRATIQUE

- Réaliser un état des lieux et les besoins d'un atelier de transformation ou de production.
- Établir les coûts de production pour la facturation.
- Analyser les nouvelles technologies et ses besoins.



M8

Adapter son management et sa communication

Référence : MD-800048 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en place un management et une communication efficace et adaptée.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Se connaître et connaître les autres.
- Maîtriser la communication interpersonnelle.
- Reconnaître les compétences relationnelles.

PRATIQUE

- Manager une équipe.
- Utiliser les instruments de la communication verbale et non-verbale.
- Conduire et animer une réunion.
- Identifier les profils de clients ou de collaborateurs.

M9

Maîtriser la résistance des matériaux et la statique

Référence : MD-800138 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender les bases de la statique graphique et de la résistance des matériaux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Maîtriser le calcul de charge et l'état limite.
- Nommer la résistance mécanique.
- Identifier les charges particulières.

PRATIQUE

- Dimensionner des éléments de structure simple isolés.
- Analyser des fiches techniques et leurs préconisations.
- Réviser et se préparer à l'examen.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 1^{re} année

M10

Décoder et établir une note de calcul simple et se préparer à l'examen

Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une note de calcul de structure simple pour un ouvrage en pierre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les documents nécessaires à la rédaction d'une note de structure.
- Utiliser les informations nécessaires pour déterminer les dimensions d'un ouvrage.
- Définir les étapes de son calcul.
- Contrôler son calcul.

PRATIQUE

- Répertorier les informations.
- Réaliser un calcul de structure.
- Vérifier son calcul.
- Se préparer à l'examen.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 2^e année

M1

Situer l'environnement socio-juridique de l'entreprise

Référence : MD-800225 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender l'environnement socio-juridique de l'entreprise.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Nommer les différents statuts juridiques des entreprises.
- Maîtriser la législation des marchés publics et privés.
- Identifier les causes du risque de l'impayé.

PRATIQUE

- Appliquer la législation et l'environnement socio-juridique d'une entreprise.

M2

S'initier à la démarche QSE

Référence : MD-800222 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender une démarche « qualité, sécurité et environnement » (QSE) dans une entreprise.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Appréhender l'environnement de l'entreprise.
- Maîtriser la démarche qualitative dans l'entreprise.
- Identifier les accidents et les maladies professionnelles.
- Appliquer le droit des responsabilités civiles et pénales.
- Reconnaître la démarche environnementale de l'entreprise.

PRATIQUE

- Appliquer une démarche QSE.



M3

Utiliser les documents constitutifs d'un marché de travaux (privés et publics)

Référence : AC-100099 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maîtriser l'utilisation des documents constitutifs d'un marché.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier le marché.
- Analyser, comprendre et exploiter les pièces écrites du DCE.
- Analyser, comprendre et exploiter les pièces graphiques du DCE.

PRATIQUE

- Utiliser les pièces écrites et graphiques d'un marché de travaux.
- Constituer un dossier de marché de travaux.

M4

Préparer, organiser une opération et la planifier

Référence : AC-100100 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Organiser une opération, de la préparation à la mise en œuvre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser une étude de prix.
- Établir les délais d'intervention.
- Définir les besoins et les délais d'approvisionnement.
- Intégrer les interventions avec celles des autres corps d'état.
- Transmettre les documents contractuels du marché.
- Identifier les obligations durant la période contractuelle de préparation de chantier.

PRATIQUE

- Préparer une opération.
- Organiser les travaux.
- Planifier l'intervention.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 2^e année

M5

S'initier au Building information modeling (BIM)

Référence : MD-800223 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Maîtriser le procédé du *Building information modeling* et ses enjeux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Nommer les principes généraux du BIM.
- Identifier le travail collaboratif sur le terrain.
- Repérer l'intérêt du BIM sur les petits chantiers.
- Découvrir des logiciels et des technologies associées.
- Appréhender un logiciel de CAO paramétrique BIM.

PRATIQUE

- Utiliser un logiciel de CAO paramétrique BIM : création d'éléments simples.
- Utiliser un logiciel de CAO paramétrique BIM : modification d'éléments existants.

M6

Réaliser un métré et une étude de prix

Référence : MD-800205 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Proposer une étude de prix à l'issue de la réalisation d'un métré.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les documents du marché ou le cahier des charges et la faisabilité.
- Utiliser le BPU (bordereau des prix unitaires), la DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire) et le DQE (détail quantitatif/estimatif).
- Vérifier les quantités et/ou quantifier.
- Déterminer les besoins et les coûts.
- Établir une feuille de métré et un bilan financier.
- Construire les étapes et les sous-détails d'un métré.

PRATIQUE

- Réaliser l'étude de prix d'un appel d'offres.
- Réaliser l'étude de prix d'une demande clientèle (cahier des charges).



M7

Mener une stratégie marketing et commerciale

Référence : MD-800139 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender le marketing et la vente.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Repérer les profils de clients.
- Conquérir une nouvelle clientèle.
- Identifier les outils du marketing.

PRATIQUE

- Repérer les fondamentaux d'une stratégie commerciale.
- Identifier les moments clés d'une négociation commerciale.
- Rédiger un cahier des charges *benchmarking*.
- Identifier les méthodes d'organisation et de gestion de l'après-vente.

M8

Gérer et contrôler une opération et se préparer à l'examen

Référence : MD-800133 – Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Gérer et contrôler une opération.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Établir les documents nécessaires à la gestion d'entreprise.
- Maîtriser les garanties de l'entreprise par rapport aux ouvrages.

PRATIQUE

- Établir les facturations de l'entreprise, de l'avancement à la réception.
- Définir les différentes étapes de contrôle et de validation lors d'une opération.
- Décomposer un compte au *prorata*.
- Se préparer à l'examen.



TAILLE DE PIERRE

Niveau BTMS Tailleur de pierre 2^e année

M9

Appréhender la gestion financière d'une entreprise et se préparer à l'examen

Référence : MD-800054 - Coût du module : nous consulter - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Garantir la rentabilité financière d'une entreprise.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Avoir validé un diplôme de niveau IV et deux années d'expérience à temps plein ou partiel ou avoir validé une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet technique de maîtrise supérieure.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser une entreprise.
- Appréhender la gestion d'entreprise.
- Construire des indicateurs de gestion de la production et/ou de la commercialisation (tableaux de bord).

PRATIQUE

- Élaborer et équilibrer un plan de financement.
- Lire et établir un compte de résultat.
- Analyser la rentabilité d'une entreprise.
- Mettre en place un tableau de bord.
- Se préparer à l'examen.

TAILLE DE PIERRE

—

NIVEAU CAP
TAILLEUR DE PIERRE



TAILLE DE PIERRE

Niveau CAP Tailleur de pierre

M1

Identifier l'environnement du métier de tailleur de pierre et ses méthodes de taille et de dessin technique

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Découvrir l'environnement professionnel, les outils et les techniques du tailleur de pierre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les domaines d'activités de la filière.
- Repérer les engins de chantier et les outils nécessaires au bardage et au levage.

- Citer les outils du métier de tailleur de pierre
- Différencier et utiliser les abrasifs nécessaires en taille de pierre et en marbrerie.
- Identifier un phénomène et une situation dangereuse et respecter les consignes d'évitement.
- Citer les principaux phénomènes et les ères géologiques.
- Positionner les périodes artistiques et architecturales de la préhistoire à l'Antiquité.

PRATIQUE

- Identifier et manipuler les entités de base de la géométrie plane.
- Réaliser la maintenance de premier niveau de l'outillage et des engins.
- Dessiner à l'échelle un ouvrage simple de la profession dans le respect des conventions du dessin technique.
- Tailler manuellement une face droite en pierre tendre, ferme ou dure.

M2

Tailler manuellement deux faces planes et d'équerre entre elles en pierre tendre, ferme ou dure – S'initier au dessin technique et à la géométrie plane

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Tailler deux faces planes et d'équerre entre elles.
- S'initier au dessin technique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Déterminer les principaux aspects de taille et la corrélation avec les outils correspondants.

- Positionner les périodes artistiques et architecturales de la préhistoire à l'Antiquité (du paléolithique à Byzance).
- Situer les principaux gisements de roches dimensionnelles.
- Citer et identifier les trois grandes familles de roches.
- S'approprier le vocabulaire et la technologie de la construction.

PRATIQUE

- Tailler manuellement deux faces droites et d'équerre entre elles, en pierre tendre, ferme ou dure.
- Identifier et manipuler les entités de base de la géométrie plane.
- Dessiner à l'échelle un ouvrage simple de la profession dans le respect des conventions du dessin technique.



M3

Réaliser une épure et tailler manuellement plusieurs faces planes et d'équerre entre elles en pierre

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Tailler manuellement plusieurs faces planes et d'équerre entre elles.
- Exploiter les épures et les vraies grandeurs en vue de réaliser un ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Positionner les périodes artistiques et architecturales de la préhistoire à l'Antiquité.
- Citer et situer les grandes familles de roches.
- Identifier les différents gisements de granits, de laves et de basaltes en France.
- Tracer et appareiller des arcs simples en pierre de taille.
- S'approprier le vocabulaire et la technologie de la construction.

PRATIQUE

- Réaliser l'épure d'un ouvrage simple.
- Dessiner en perspective cavalière un ouvrage simple de la profession.
- Tailler manuellement plusieurs faces planes et d'équerre entre elles en pierre tendre, ferme ou dure.

M4

Tailler manuellement un parpaing d'équerre en pierre et distinguer les carrières et les différentes méthodes d'extraction

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Tailler manuellement un parpaing d'équerre.
- Distinguer les carrières et les différentes méthodes d'extraction.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Citer et identifier les trois grandes familles de roches et leur mode de formation.

- Situer les principaux gisements exploités en France de roches dimensionnelles utilisées dans la construction.
- Positionner les périodes artistiques et architecturales de la préhistoire à l'Antiquité.
- Identifier les principales caractéristiques du matériau pierre, mettre en corrélation celles-ci et le mode de formation des roches.
- Expliquer le choix d'une pierre en fonction de sa position dans l'ouvrage et des données climatiques du lieu.

PRATIQUE

- Visiter une carrière : reconnaître les machines de débit et de transformation utilisées en taille de pierre et en marbrerie.
- Tailler manuellement un parpaing d'équerre en pierre tendre, ferme ou dure.



TAILLE DE PIERRE

Niveau CAP Tailleur de pierre

M5

Dessiner et tailler un corps de moulure simple, en appliquant la fiche de taille

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Tailler un corps de moulure, en appliquant la méthodologie de taille.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier la fiche et la méthodologie de taille.
- Identifier des moulures simples et composées.

PRATIQUE

- Dessiner des moulures simples et composées.
- Rédiger une fiche de taille.
- Tailler un corps de moulure simple.

M6

Assurer la taille d'un corps de moulure simple droit avec un retour en pierre : de la préparation à la finition

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Relever et tailler un corps de moulure simple droit.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales du Moyen Âge (du ^{IV}^e au ^{XV}^e siècle).
- Identifier les trois grandes familles de roches et leur mode de formation.
- Citer et situer les principaux gisements exploités en France de roches dimensionnelles utilisées dans la construction.
- Décoder des documents liés à la construction.
- Identifier et différencier un devis et une facture.

PRATIQUE

- Relever un ouvrage ou une partie d'ouvrage simple.
- Tailler un corps de moulure simple.



M7

Poser des éléments massifs en pierre de taille et mettre en œuvre les différents mortiers de chaux

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Poser des éléments massifs en pierre, en intégrant les zones de contrainte et les spécificités de l'ouvrage.
- Assurer la mise en œuvre d'un mortier d'enduit et de peinture à la chaux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales du Moyen Âge (du IX^e au XV^e siècle).
- Identifier, différencier et nommer les principaux liants minéraux, les utilisations et les compositions des mortiers et des bétons.
- Identifier les zones de contrainte sur un ouvrage simple en béton armé et en déduire le positionnement des armatures.

PRATIQUE

- Poser des éléments massifs en pierre de taille.
- Mettre en œuvre des mortiers d'enduits et des peintures à la chaux.

M8

Tailler mécaniquement un élément curviligne mouluré et exploiter un calepin d'appareil en CAO-DAO

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Assurer les étapes préparatoires d'un chantier : rédaction de la fiche de taille et du calepin d'appareil.
- Tailler un élément mécaniquement.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Nommer les intervenants de la construction et leurs missions respectives.
- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales du Moyen Âge (du IX^e au XV^e siècle).

PRATIQUE

- Rédiger une fiche de taille.
- Rédiger un calepin d'appareil - DAO 2D.
- Tailler mécaniquement un élément curviligne mouluré.



TAILLE DE PIERRE

Niveau CAP Tailleur de pierre

M9

Dessiner des ouvrages courants en pierre par DAO 3D et mettre en œuvre des revêtements pelliculaires

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Utiliser un logiciel 3D afin de concevoir un ouvrage.
- Mettre en œuvre des revêtements pelliculaires.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales des temps modernes (du XVI^e au XVIII^e siècle).
- Reconnaître les éléments propres à la sécurité pour les usagers et pour les tiers lors d'une reprise en sous-œuvre.
- Indiquer les principales contraintes réglementaires en fonction du type d'ouvrage.
- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales de la révolution industrielle à aujourd'hui (du XIX^e au XXI^e siècle).
- Repérer les éléments principaux d'une cheminée à foyer ouvert ou fermé, du foyer à la souche.
- Distinguer les éléments principaux de la terminologie de l'escalier.

PRATIQUE

- Dessiner un ouvrage simple en pierre en 3D, mettre en plan et imprimer.
- Mettre en œuvre des revêtements pelliculaires verticaux et horizontaux.

M10

Se préparer à l'examen : tailler un élément à l'aide de documents techniques et s'initier aux commandes numériques

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Consolider les acquis de formation, en vue de passer l'examen du CAP Tailleur de pierre.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.



Programme de formation

THÉORIE

- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales des temps modernes (du XVI^e au XVIII^e siècle).
- Citer les principaux mécanismes d'altération des pierres de taille et leurs pathologies.
- Indiquer les techniques de nettoyage, de protection et de consolidation des façades en pierre de taille. Définir les colles, les résines et les produits d'entretien et de traitement (hydrofuge, minéralisant, etc.).
- Différencier les types de granulats en fonction de leur classification et de leur utilisation.

PRATIQUE

- Tailler, conformément aux documents techniques, un élément simple en pierre tendre, ferme ou dure.
- Utiliser les commandes numériques.

M11

Tailler mécaniquement un élément en pierre et s'initier à la restauration du patrimoine

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Consolider les connaissances liées à la taille mécanique.
- S'initier à la restauration du patrimoine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins.
- Maîtriser les compétences de base : savoir lire, écrire et compter.

Programme de formation

THÉORIE

- Positionner dans le temps les périodes artistiques et architecturales de la révolution industrielle à aujourd'hui (du XIX^e au XXI^e siècle).
- Citer les principales phases de la conception industrielle d'un objet et concevoir un objet décoratif, un monument funéraire ou un élément de mobilier urbain.
- Appréhender les enjeux énergétiques et environnementaux dans la construction.
- S'initier à la restauration et à la conservation du patrimoine.
- Identifier les grands principes de l'architecture vernaculaire.
- Repérer les sources d'apport et/ou de déperdition thermique dans une construction.

PRATIQUE

- Tailler, conformément aux documents techniques, un élément simple en pierre tendre, ferme ou dure.

Conditions générales de vente

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France (ci-après désignés « AOCDTF ») dispensent des actions de formation, de préparation à la validation des acquis de l'expérience, d'accompagnement et d'ingénierie conseil. L'AOCDTF assure la conception, la réalisation et l'édition de produits pédagogiques sur divers supports.

Toute commande de prestation à l'AOCDTF par le client est soumise aux présentes CGV et à la signature par le client d'un des documents contractuels prévus à l'article 1, laquelle signifie l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans l'accord exprès écrit et préalable de l'AOCDTF, et, toute condition contraire aux présentes CGV posée par le client sera inopposable à l'AOCDTF.

Les présentes CGV se substituent à tout accord antérieurement conclu.

Article 1 – L'achat de prestation

La commande d'une ou plusieurs prestations par le client à l'AOCDTF prend l'une des formes contractuelles suivantes :

- Engagement contracté par une personne morale ou par une personne physique qui agit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale :
 - un bon de commande émis, daté et signé par le client reprenant les mentions exactes du devis adressé préalablement par l'AOCDTF ;
 - une convention de formation professionnelle signée par le client (les articles L. 6313-1 et suivants nouveaux et les articles L. 6353-1 et suivants nouveaux du Code du travail).
- Engagement contracté par une personne physique agissant en dehors de son activité professionnelle :
 - Un contrat de formation professionnelle signé par le client non-professionnel.

Outre les mentions légales, figurent sur le document contractuel, l'identité du client et, pour les personnes morales, sa dénomination ou raison sociale, son n° SIRET, sa domiciliation, le nom de son représentant dûment habilité, et, pour tous les clients, tout renseignement d'ordre pratique (adresse, téléphone, courriel, télécopie).

Si au moment de la passation de commande le ou les noms des participants ne sont pas connus par le client, celui-ci a la possibilité de les communiquer à l'AOCDTF dans les 10 jours précédant le démarrage des actions.

L'acte d'achat est réputé définitivement réalisé dès lors que le document contractuel est signé par les parties concernées. Chacun des cocontractants est destinataire d'un des exemplaires de ce document original. Toute demande de modification de la prestation commandée par le client doit être signifiée obligatoirement par

courrier recommandé avec accusé de réception (RAR) avant la date de la formation concernée. L'AOCDTF n'a pas d'obligation d'accepter la modification demandée, mais cherchera à faire le nécessaire dans la mesure du possible et des disponibilités et sous réserve du paiement de la différence de prix. Les modifications en cours d'exécution de la prestation ayant fait l'objet d'un accord des parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel.

L'AOCDTF effectue la ou les prestations commandées sous sa responsabilité, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels elle aura passé des contrats de sous-traitance, ce que le client accepte.

Dans le cas où un client passerait une commande à l'AOCDTF, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), l'AOCDTF se réserve le droit de refuser d'honorer la nouvelle commande et de ne pas délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Article 2 – Prix

Les prix des prestations sont valables pour l'année civile en cours. Ces prix sont révisés tous les ans. Sauf dispositions contraires écrites, ils incluent la formation, les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et/ou ateliers de formation ainsi que le matériel pédagogique.

Les tarifs des services associés tels que la restauration et/ou l'hébergement des bénéficiaires des prestations sont en sus des prix des prestations et sont ceux applicables au moment de leur utilisation et peuvent varier d'un établissement à l'autre, et d'année en année.

L'AOCDTF ayant opté pour le régime d'exonération de TVA (article 261-4-4a° du Code général des impôts), toutes ses prestations de formation ou prestations assimilées ainsi que les prestations associées sont facturées nettes de TVA.

Article 3 – Justification de la prestation de formation

Une attestation de présence est établie par l'AOCDTF à l'intention de chaque bénéficiaire et adressée, à l'issue de la formation, au client qui s'engage à la leur remettre.

Article 4 – Facturation et règlement

Sauf accord contraire écrit, les règlements des prestations seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

- Le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente convenue et indiquée sur la facture.

Pour les clauses dérogatoires et les retards de paiement, se reporter à l'article 6.

Article 5 – Participation financière d'un éventuel organisme financeur

Le client peut faire une demande de participation financière auprès d'un éventuel organisme financeur.

Le client doit informer l'AOCDF de cette demande et de son accord de participation, au plus tard avant le démarrage de la formation.

L'AOCDF ne peut en aucun cas être tenue responsable de la décision d'un organisme financeur, notamment pour non-respect des délais administratifs.

À la demande du client, l'AOCDF peut réaliser une subrogation de paiement auprès d'un organisme financeur.

Dans tous les cas, qu'il y ait accord ou refus d'un organisme financeur, le client s'engage à régler en totalité la somme restant due, ce qu'il accepte.

Article 6 – Paiement – Retard ou défaut de paiement

L'attention du client est attirée sur le fait que toute formation ou tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Par dérogation à l'article 4 :

- Pour les formations d'une durée égale ou inférieure à 70 heures, le règlement total a lieu au moment de l'inscription ;
- Pour les formations d'une durée supérieure à 70 heures, un règlement égal à 50 % du coût total a lieu au moment de l'inscription et le règlement du solde aura lieu en fin de formation ou de stage. L'AOCDF se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues et pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

Tout retard de paiement par un client professionnel :

- Est passible, après une mise en demeure restée infructueuse au bout de 8 jours, d'intérêts de retard calculés au taux de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (art. L. 441-6 du Code de commerce) ;
- Ouvre droit, en sus des intérêts de retard précités, pour tout professionnel, à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Une indemnisation complémentaire pourra être demandée, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire (art. L. 441-6 du Code de commerce).

À défaut de règlement par l'organisme financeur, le client reste seul redevable du paiement de la formation.

Article 7 – Conditions d'annulation ou de report

En cas de demande de report ou d'annulation par le client des actions commandées :

- La demande ne donnera lieu à aucune responsabilité contractuelle, si le report ou l'annulation a pour cause une maladie ou un accident du participant aux dates de formation, justifié par un certificat médical, ou le décès d'un membre de la famille proche du participant avec justificatif (conjoint, parents, frères, sœurs, grands-parents et enfants ; cette liste étant exhaustive) ;
- Dans tous les autres cas, l'intégralité du coût de la formation reste due en cas d'avertissement dans les 8 jours précédant la date prévue du début de la formation ou en l'absence de toute information.

Si l'AOCDF est informée par courrier RAR avant ce délai de 8 jours, le dédommagement contractuel est fixé à 50 % du coût total de la formation.

Si une solution de report peut être trouvée par les parties, les sommes versées à titre de responsabilité contractuelle s'imputeront sur le prix final de l'action.

De son côté, l'AOCDF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, notamment s'il n'y a pas assez de participants ou en cas de force majeure. Le client sera informé dans un délai maximum de 8 jours avant la date prévue de la formation et ne pourra prétendre à aucun dédommagement contractuel ni remboursement des frais qui auraient éventuellement pu être déjà engagés.

La présente clause n'est pas applicable en cas d'absence(s) individuelle(s) lors d'une formation ayant un prix forfaitaire indépendant du nombre de participants. Dans un tel cas, la facturation a lieu selon les modalités initialement convenues.

Article 8 – Responsabilité de l'AOCDF

L'obligation souscrite par l'AOCDF dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

Article 9 – Force majeure

L'AOCDF ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste ne soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou les conflits sociaux internes ou externes à l'AOCDF, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, d'autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption

de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'AOCDTF.

Article 10 – Propriété intellectuelle

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (notamment la protection en matière de droit d'auteur, de marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel par l'AOCDTF sont la propriété de l'AOCDTF ou de ses donneurs de licence.

Il n'y a donc ni cession ni transfert des droits de propriété intellectuelle de l'AOCDTF ou de son sous-traitant au profit du client. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et/ou la représentation de tout procédé de communication, de tout ou partie de ceux-ci, peu important la nature du support, sont strictement interdites tant pour le client personne physique que pour le client personne morale et ses salariés sous peine de poursuites judiciaires.

Article 11 – Protection des données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et libertés ») et au Règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les données à caractère personnel du participant, personne physique, ou de son représentant légal, font l'objet d'un traitement par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, agissant en qualité de responsable de traitement.

L'AOCDTF collecte lors de l'inscription des informations nominatives (nom, prénom, adresse courriel, adresse postale, n° de téléphone fixe et portable), n° de carte bancaire et date d'expiration uniquement lors d'un paiement par carte, copie d'une pièce d'identité pour les mineurs. Ces informations sont nécessaires et obligatoires à la gestion de la prestation et à la rédaction du contrat ou de la convention de formation. La base légale du traitement réside dans l'exécution du contrat de formation. Les autres demandes d'information appelant une réponse facultative ou les informations relatives à l'intérêt du participant pour les offres susceptibles de lui être adressées sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés.

L'AOCDTF veille à ce que seules les personnes habilitées puissent accéder aux données des participants. Cela concerne les services administratifs et pédagogiques, ainsi que des sous-traitants aux données, uniquement pour les finalités précédemment mentionnées et dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées.

Les données ne font pas l'objet d'un transfert hors Union européenne.

Lorsque le paiement est effectué par carte de crédit, les coordonnées bancaires sont transmises par voie sécurisée aux établissements financiers concernés qui autorisent la transaction et procèdent au paiement.

Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées ci-dessus et des obligations légales.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation de leur traitement, du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes ainsi que du droit de retirer son consentement à tout moment. Enfin, chacun dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ses droits, le participant doit contacter le service du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@compagnons-du-devoir.com

Toute demande doit indiquer les nom, prénom et courriel du participant ainsi que la formation suivie. Elle doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité et préciser l'adresse à laquelle doit être envoyée la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Article 12 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'ils le définissent dans ses relations avec des professionnels et limitativement étendues aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande. L'AOCDTF s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour ses achats dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle l'AOCDTF est informée de la décision de rétractation.

Article 13 – Litiges

Clause attributive de juridiction.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges qui pourraient survenir à l'occasion de l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générale de vente.

En cas de désaccord persistant, seuls les tribunaux de Paris seront compétents.

Article 14 – Renonciation

Le fait pour l'AOCDTF de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 15 – Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations desdites CGV étaient tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'un traité, d'une loi ou d'un règlement, ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 16 – Loi applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit. Par ailleurs, si les conditions générales de vente de l'AOCDF sont établies en français et en différentes langues, en cas de contrariété ou de doute dans l'interprétation, ce sont toujours les conditions générales de vente en français qui prévaudront et feront foi.

Pour plus de détails sur nos formations :

0800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe).

commercial@compagnons-du-devoir.com



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



CONFERENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

Qualiopi
processus certifié



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Siège social :

Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04 - Téléphone : 01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com